



Société Nationale d'Horticulture de France
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015-2018



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale représente l'ensemble des adhérents. Elle se réunit au moins une fois par an et délibère sur les résolutions qui encadrent le fonctionnement de l'association.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la SNHF constitue l'instance décisionnaire. Il est composé de 24 administrateurs représentatifs de l'ensemble des collèges d'adhérents, élus pour un mandat de 3 ans.

10 administrateurs « collège 1 »

6 administrateurs « collège 2 »

4 administrateurs « collège 3 »

4 administrateurs « collège 4 »

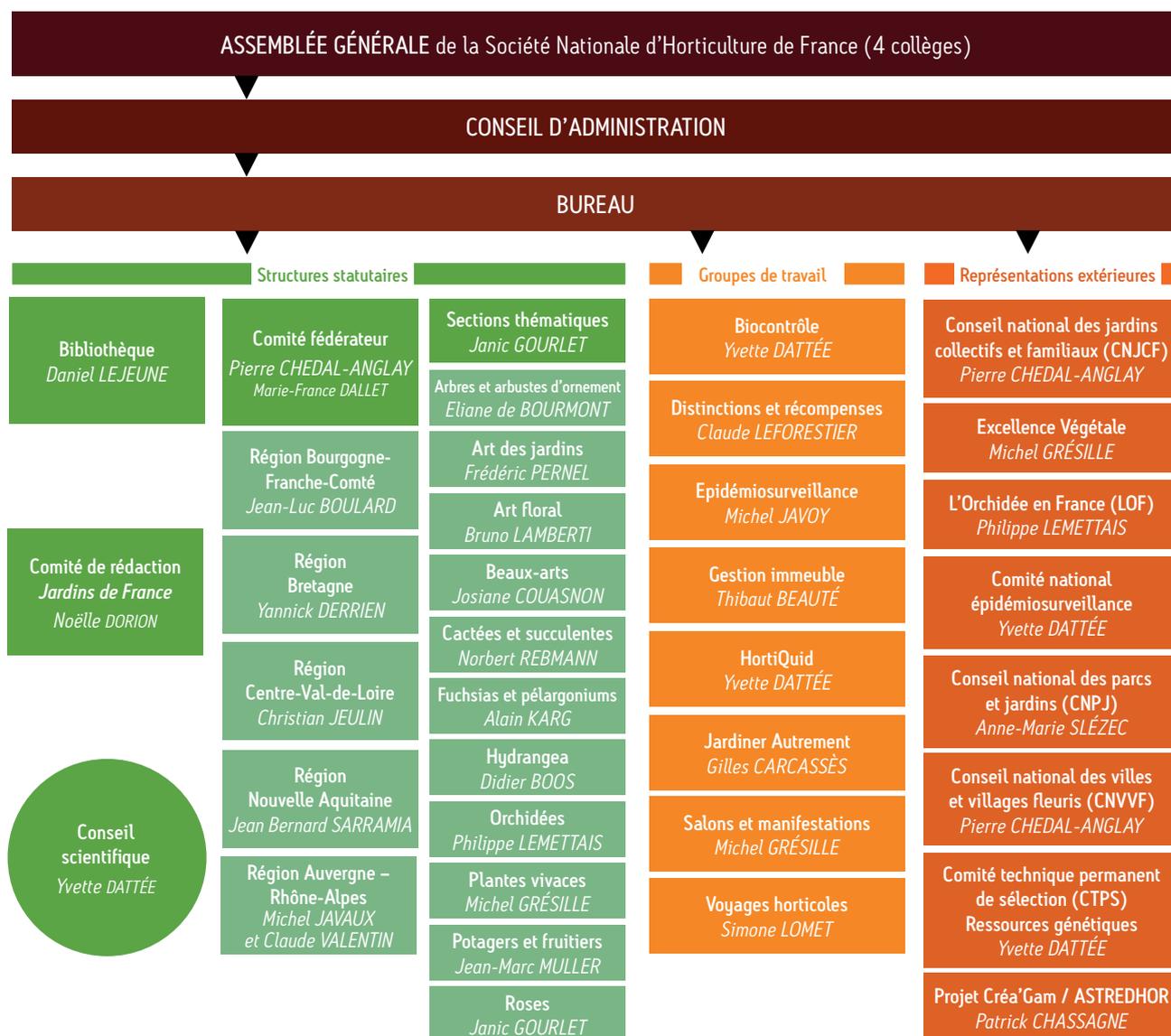
LE BUREAU

Le Conseil d'administration choisit parmi ses membres et à scrutin secret si un quart de ses membres le demande, un bureau composé de 4 à 8 personnes :

- Un(e) président(e)
- De un(e) vice-président(e) à trois vice-président(e)s
- Un(e) secrétaire général(e) et, s'il y a lieu, un(e) secrétaire général(e) adjoint(e)
- Un(e) trésorier (trésorière) et, s'il y a lieu, un(e) trésorier (trésorière) adjoint(e).

Ils sont élus pour une durée de trois ans et sont rééligibles, au plus deux fois sur un même poste.

ORGANISATION DE LA SNHF • 2015 - 2018



Chères adhérentes, Chers adhérents,

C'est un grand honneur pour moi de vous présenter le rapport d'activités de la Société Nationale d'Horticulture de France pour la période 2015/2018.

Le nouveau conseil d'administration sorti des urnes dans la capitale des Gaules en mai 2015, a fait preuve, pendant tout son mandat, d'une grande assiduité et d'un exemplaire sens des responsabilités. Face au nombre, et parfois même face à la complexité de certains dossiers, je puis témoigner que les débats ont toujours été constructifs, et que l'intérêt général a constamment prévalu.

Au fil des chapitres de ce rapport, vous découvrirez une restitution qui traduit bien toute l'étendue et la diversité des actions menées en collaboration étroite avec nos salariés. Ces actions s'inscrivent pour la plupart dans le cadre du programme sur lequel nous nous étions engagés. Certaines ont été menées à terme, d'autres sont en cours.

Tous les bénévoles de la SNHF se sont montrés unis autour des quatre valeurs fondamentales de notre charte : l'indépendance, le désintéressement, la mutualisation des connaissances et l'exigence de compétence.

Je remercie chaleureusement tous les bénévoles, qu'ils soient élus, chefs de projet, membres des commissions et des sections, ou simples adhérents, pour leur engagement et leur dévouement au service de la SNHF. La somme considérable de travail qu'ils ont réalisée a eu pour effet de mobiliser nos ressources internes, mais aussi d'améliorer notre image, notre influence, et notre notoriété, cette valeur immatérielle, impalpable, et pourtant indispensable au rayonnement de notre institution.

Je me dois aussi de saluer le mérite de nos salariés et de les féliciter. Je sais, par expérience, qu'il n'est pas toujours facile de s'adapter à la venue d'un directeur, de s'intégrer dans un nouvel organigramme, ou de gérer les départs et les arrivées de nouveaux collègues. Mais les anciens, comme les nouveaux venus, ont su faire les efforts nécessaires pour accompagner ces changements dans l'intérêt bien compris de tous.

Permettez-moi enfin de vous exprimer, chères adhérentes, chers adhérents, toute ma gratitude pour nous avoir soutenu et encouragé tout au long de ces trois années de mandat.

Je vous remercie pour votre fidélité et vous prie de croire en mon amical dévouement.

Dominique DOUARD, président

Table des matières

Rapport d'activités	6
Rapport d'activités de la Bibliothèque	8
Rapport d'activités du conseil scientifique	11
Rapport d'activités du comité fédérateur	14
Rapport d'activités des sections	16
Rapport d'activités de la revue Jardins de France	19
Les projets techniques Jardiner Autrement	21
Les projets techniques Epidémiosurveillance	24
Les projets techniques Biocontrôle	26
Les projets techniques Hortiquid	28
Rapport Financier	30

Rapport d'activités

Thibaut BEAUTÉ, secrétaire général

UNE VIE DÉMOCRATIQUE SOUTENUE

Comme toute association, la SNHF voit sa vitalité dans le nombre de ces réunions. Durant cette mandature, elle a vu se réunir des centaines de réunions, de groupes de travail ou commissions.

Des conseils d'administration

Le conseil d'administration élu le 28 mai 2015, s'est réuni 14 fois et a pris 53 délibérations.

Des bureaux

Le bureau élu le 16 juin 2015 s'est réuni à 20 reprises pour décider de 68 délibérations sur l'administration de la SNHF.



DES STATUTS ET UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR COMPLÉMENTAIRE

La révision des statuts de la SNHF, annoncée par le président Dominique DOUARD dès 2015, a occupé plusieurs élus durant de nombreux mois. Nous remercions ici Pierre CHEDAL-ANGLAY et Daniel CARON qui ont conduit à l'écriture de statuts cohérents avec les attentes du Ministère de tutelle. Toutefois, l'assemblée générale de mai 2016 n'a pas obtenu le quorum selon le Ministère de l'Intérieur et c'est donc une nouvelle assemblée générale extraordinaire, convoquée le 22 février 2017, qui a permis d'entériner définitivement ces statuts. Le Ministère en charge de l'intérieur, après avis du Conseil d'État, a promulgué ces statuts par arrêté du 19 octobre paru au Journal Officiel de la République Française du 28 octobre 2017.

Le règlement intérieur a été rédigé en complémentarité des nouveaux statuts. L'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2017 a approuvé sa rédaction actuelle.

DES COMMISSIONS AU SERVICE DES PROJETS

La SNHF dispose de commissions qui, par leur travail d'expertise viennent nourrir les réflexions du bureau et du conseil d'administration.

Commission des finances

Mise en place en 2017, la commission des finances a pour objet de répondre à l'enjeu d'une gestion financière transparente et rigoureuse de la SNHF au service de ses activités et d'optimiser ses ressources pour assurer leur développement.

Elle est chargée de proposer et surveiller la mise en œuvre d'une stratégie de gestion financière pour la SNHF. Elle est également chargée de superviser la gestion comptable, l'attribution de budgets pour ses diverses activités et d'émettre des recommandations sur ces sujets et la mise en œuvre de la comptabilité analytique.

Pour jouer son rôle et exercer ses responsabilités, la commission des finances est associée à la préparation du budget par le trésorier et contrôle son exécution tout au long de l'exercice. Elle formule un avis sur le budget prévisionnel, les comptes d'exploitation et de résultat au vu desquels le conseil d'administration valide ou non afin qu'ils soient soumis pour approbation à l'assemblée générale.

Les membres de la commission des finances sont tenus de respecter une stricte confidentialité sur toutes les informations et données dont ils ont connaissance dans le cadre de leurs travaux.

La commission des finances compte de 4 à 8 membres désignés par le conseil d'administration sur proposition du président. Leur mandat cesse avec le renouvellement du conseil d'administration.

Sont membres de droit de la Commission des finances :

- le trésorier et son adjoint, Alain GÉRARD et Eliane DE BOURMONT ;
- le secrétaire général, Thibaut BEAUTÉ ;
- un membre désigné par le comité fédérateur : Christian JEULIN (décédé en cours de mandat) ;
- un membre désigné par l'administrateur en charge des sections : Jean-Marc MULLER.

Commission communication et publications

Cette commission mise en place le 26 avril 2018, est chargée d'assurer une coordination efficace entre tous les outils de communication, imprimés ou

dématérialisés, que met en œuvre ou projette l'association : publications, cahiers, revues, bulletins, livres, affiches, sites Internet...

Tous ces outils de communication doivent recevoir l'agrément de cette commission qui veille à la cohérence de ces publications avec la stratégie globale de communication fixée par le bureau.

La commission « communication et publications » présidée par le président de la SNHF est composée de Marc MENNESSIER, Benjamin DORÉ, Sylvie DEPONDT, Patrick GLEMAS, Dominique PONGE, Régis LELIÈVRE, Marie LEVAUX, Janic GOURLET, vice-président et Thibaut BEAUTÉ, secrétaire général ainsi que les membres de droit .

DES SERVICES RÉORGANISÉS

La Société Nationale d'Horticulture de France dispose de salariés pour mettre en place ses projets et plus généralement la politique définie par le conseil d'administration.

Redéfinition du poste de direction

L'année 2016 a été très importante dans la mesure où le conseil d'administration a réorganisé les services de la SNHF autour d'une direction renouvelée.

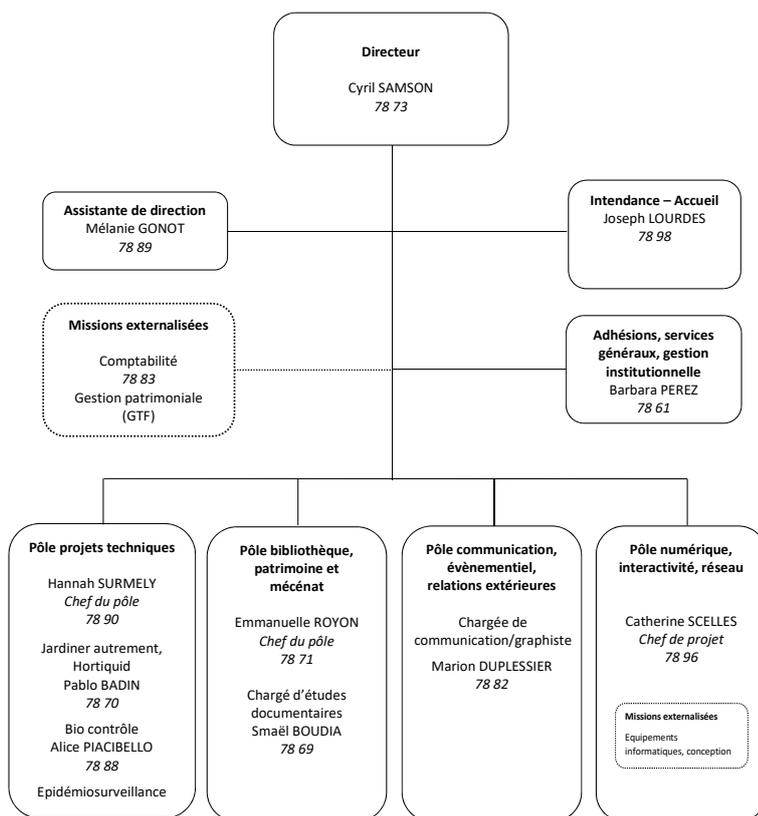
Le 1^{er} avril 2016, la déléguée générale a quitté la SNHF. Le bureau a fait paraître une fiche de poste

immédiatement pour procéder au recrutement d'un(e) directeur(rice). En effet, sous l'impulsion du président Dominique DOUARD, il a été décidé de transformer le poste de délégué général en poste de directeur avec des prérogatives renforcées. Un cabinet de recrutement (OSELITE) a été missionné pour accompagner ce recrutement et préparer les entretiens. Après plus d'une dizaine d'entretiens entre juillet et octobre 2016, le choix s'est porté sur la candidature de M. Cyril SAMSON. Diplômé de l'enseignement agricole (BTSA Technologies végétales), 39 ans, Cyril SAMSON était jusqu'alors secrétaire général de la Fédération des lycées agricoles publics auprès du Ministère en charge de l'agriculture. Cyril SAMSON a pris ses fonctions le 14 novembre avec des objectifs précis.

Mise en place d'un nouvel organigramme

Dès le conseil d'administration du 14 décembre 2016, le nouveau directeur a proposé un organigramme qui réorganise l'ensemble des services validé par le président. Ainsi, ce sont 4 pôles distincts qui travaillent au service des élus et des adhérents de la SNHF : pôle communication (2 salariés), pôle bibliothèque (2 salariés), pôle numérique (1 salarié) et pôle projets techniques (2 salariés). Un service affaires générales/adhésions a été créé ainsi qu'un poste d'assistante de direction et d'accueil/régisseur par réaffectation de salariés.

Téléphone direct : 01 44 39 + n° poste



Parallèlement à cette réorganisation, et pour une meilleure efficacité, le conseil d'administration, sur proposition du bureau, a voté une politique salariale qui tend à rééquilibrer les salaires en fonction des responsabilités. Cette politique salariale sera complétée au cours de l'exercice 2017, avec des avancements à l'ancienneté et un plan de formation. Cette politique salariale doit contribuer également au bon fonctionnement des services de la SNHF, dans une ambiance de travail propice à l'épanouissement professionnel de chacune et de chacun.

Accompagnement des évolutions salariales : départ/arrivée

Le poste comptabilité a été externalisé, de manière transitoire, après le départ de Jacinthe MARLOT. Le conseil d'administration a décidé en date du 8 mars 2016 de revenir sur cette question.

Concernant le pôle projets techniques pour lesquels la SNHF a été missionnée par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire ainsi que l'Agence française pour la biodiversité (AFB, ex ONEMA), un troisième chargé de projet a été recruté début février 2017, dans le cadre d'une mission sur le biocontrôle, en la personne d'Alice RODICQ. Alice RODICQ qui habitait à Lille et assurait les déplacements quoti-

diens entre Lille et Paris, n'a pas terminée sa période d'essai et a démissionné de la SNHF le 31 mars. Alice PIACIBELLO lui a succédé le 10 juillet 2017 sur les mêmes fonctions.

Toujours sur l'année 2017, la SNHF a enregistré les départs de Sophie ROYNÉ (le 30 juin) et d'Amaury VIGNES (le 28 août). La maîtrise de sa charte graphique étant un élément important pour la SNHF et fort du constat que le poste de la communication représentait 70% de conception et d'exécution graphique, le poste de Sophie ROYNÉ a fait l'objet du recrutement d'une graphiste. Marion DUPLESSIER est donc arrivée en tant que graphiste le 18 septembre 2017.

Le poste d'Amaury VIGNES n'a pas été renouvelé.

Anne-Gaëlle CABELGUEN a quitté ses fonctions le vendredi 12 janvier 2018. Le recrutement d'un(e) nouveau(elle) chargé(e) de projet épidémiosurveillance est en cours pour un recrutement en juin 2018.

Le 1^{er} février 2018, Pablo BADIN a rejoint le pôle projets techniques sur le poste de chargé de projet Jardiner Autrement, en remplacement d'Amélie DUPENDANT (partie en 2016).



L'effectif global des salariés de la SNHF était au 31 décembre 2017 de 11 salariés, dont 7 femmes et 4 hommes. Il sera de 12 après recrutement d'un(e) chargé(e) de projet épidémiologie.

VALORISATION PATRIMONIALE

La Société Nationale d'Horticulture de France a la très grande chance de disposer d'un complexe immobilier sis 84 rue de Grenelle, qui constitue son patrimoine et représente près de 66 % de ses recettes. Ce patrimoine nécessite aujourd'hui d'être entretenu compte tenu de son vieillissement.

Le premier chantier engagé au début de l'exercice 2016, après plusieurs années de réflexion a été la création d'une bibliothèque en lieu et place de l'ancienne salle de cinéma. Cette salle de cinéma était devenue inutilisée et insalubre. Ce projet avait été initié par l'équipe précédente sous la présidence d'Henri DELBARD. La déclaration de travaux a été déposée au début de l'année 2016 et les travaux proprement dits ont commencé en mars/avril. Prévu initialement pour 6 mois, la durée des travaux a été sensiblement prolongée. L'ouvrage a été réceptionné le 20 avril dernier. L'inauguration a eu lieu le 5 octobre 2017.

Travaux de mise aux normes

Dans l'attente d'une réhabilitation globale du bâtiment, il a été initié des travaux d'urgence dès le début de la mandature, sous la houlette du secrétaire général Thibaut BEAUTÉ. En 2016, nous avons procédé au remplacement du groupe froid et à quelques travaux que nous qualifierons de quotidien (ascenseurs, travaux chez nos locataires...).

En 2017, des travaux de mise en conformité ont été menés sur la sécurité incendie – changement du système de sécurité incendie – et remise aux normes du système de désenfumage de la grande salle de l'horticulture. Dès ces travaux effectués, la SNHF a sollicité un avis de la commission de sécurité, nécessaire pour la partie ERP (établissement recevant du public). Un avis favorable a été rendu le 14 décembre 2017 pour continuer à accueillir du public.

Lancement d'importants travaux de rénovation

Le bâtiment date de 1971 et nécessite aujourd'hui qu'on le réhabilite. Afin de procéder avec méthode, nous avons décidé de lancer une consultation plus globale en vue de réhabiliter l'ensemble de l'immeuble.

Ainsi, un bureau d'études d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, en la personne de Madame Pascale MATHIAULT, a été choisi pour réaliser un diagnostic technique du bâtiment puis une programmation des besoins et travaux. Les problématiques énergétiques seront particulièrement abordées.

Concernant l'amphithéâtre, les pistes du programme seraient une nouvelle décoration incluant de la technologie en son, image et éclairage. Pour le bâtiment Paul Louis Courier, le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du 7^e arrondissement impose des contraintes lourdes relatives à une éventuelle démolition (la reconstruction ne pourrait se faire en l'état). Pour ce bâtiment, la rénovation semble la piste à privilégier.

La coordination de l'ensemble des travaux serait assurée par un(e) seul(e) architecte. Une consultation de maîtrise d'œuvre, restreinte sur présentation d'esquisse, est en cours.

Le chantier débiterait au cours du premier trimestre 2019 pour 2 ans. La réflexion sur le financement ne pourra se faire qu'après réception des études de l'architecte sélectionné(e).

Quatre phases ont été fixées par le conseil d'administration :

- Phase 1 : rénovation de l'amphithéâtre.
- Phase 2 : réfection des façades Nord, Sud et Ouest.
- Phase 3 : requalification du 1^{er} étage de bureaux.
- Phase 4 : rénovation du bâtiment côté impasse « Paul Louis Courier ».

EXPLOITATION DU PATRIMOINE : LOCATIONS OPTIMISÉES

Le 18 janvier 2017, les élus de la SNHF ont reçu les locataires afin d'échanger sur leurs attentes, notamment en terme de travaux et de petits dysfonctionnements au quotidien. Cette rencontre a été très appréciée de nos locataires.

L'ensemble de l'immeuble est loué, après que l'appartement du 4^e étage ait été transformé afin de créer une chambre supplémentaire. C'est la totalité disponible de l'immeuble qui est louée, à savoir :

- 1 459,07 m² loués à usage commercial répartis sur 5 étages ;
- 422,41 m² à usage d'habitation, répartis sur les 4^e, 5^e, 6^e et 7^e étages ;
- 39 parkings qui sont loués répartis sur 3 sous-sols. ■

Rapport d'activités de la Bibliothèque

Daniel LEJEUNE, administrateur en charge de la bibliothèque

Cette fin de mandat offre l'occasion de retracer la trajectoire de la bibliothèque, de son déménagement et de son rayonnement.

Rares sont en milieu associatif, les projets de cette nature. Rares sont en tous cas les associations qui leur consentent des moyens à la hauteur réelle de l'enjeu concerné et ce, en termes de financement investi, mais aussi de crédits de fonctionnement qui en découlent.

Ce projet, qui était en gestation depuis plusieurs dizaines d'années, mais qui ne parvenait pas à susciter une réelle décision, s'est trouvé éclairé d'un jour nouveau dans le rapport DEVOS, audit mené en 2010 à l'initiative du Ministère de l'Agriculture sur les potentialités de la SNHF. La SNHF a bien voulu faire siennes les vertus d'avenir d'un tel projet et l'ensemble de ces actions en sont désormais le reflet.

La bibliothèque, qui mérite d'être considérée comme la bibliothèque horticole nationale, a rassemblé au cours de son histoire plus de 10 000 monographies allant du XVI^e siècle à nos jours, 1 289 périodiques (dont le tiers est représenté par des bulletins de sociétés correspondantes, en majorité édités au XIX^e siècle) et 400 titres de catalogues commerciaux.

INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

Partenariat avec la Bibliothèque nationale de France et numérisation

La première convention de pôle associé de la Bibliothèque nationale de France a été signée dès 2012. Elle fut prolongée par la signature d'une nouvelle convention, désormais, quinquennale en 2015.

En 2011, la bibliothèque a débuté ses premiers trains de numérisation avec la *Revue horticole* et les bulletins de la SNHF depuis 1827.

Avec le partenariat BnF, ce sont 287 volumes de monographies qui ont été numérisés dont 69 en 2017. Entre 2015 et 2017, cela représente 162 volumes soit 66 985 vues.

Bibliothèque numérique

Un logiciel dédié a été mis en place en 2014, permettant la concrétisation du partenariat avec la BnF à savoir l'interopérabilité des métadonnées de la bibliothèque numérique Hortalia avec Gallica, et donc le signalement des collections numérisées de la SNHF sur la bibliothèque numérique nationale.

En 2017, le logiciel a vu des améliorations techniques notamment la recherche par filtres ainsi que le choix du nombre d'affichage de documents par page.

Catalogue des collections

2012 a été consacrée à une première mise en ligne du catalogue des collections physiques, ce catalogue signale, en plus des collections de la bibliothèque de la SNHF, celles de 7 bibliothèques de sociétés régionales.

En 2016 un portail documentaire dédié à la bibliothèque et son réseau a fait son entrée.

Depuis 2018, grâce au soutien du Crédit agricole d'Île-de-France Mécénat, le catalogue est en cours de réinformatisation, et ce afin d'avoir un modèle de données en harmonie avec celui utilisé par les bibliothèques françaises.

LA NOUVELLE SALLE DE LECTURE

2015, première année d'exercice du mandat, a vu la validation par le conseil d'administration du transfert de la bibliothèque dans l'ancienne salle de cinéma. L'avant-projet architectural par le cabinet Burnod sous la présidence précédente a donc été concrétisé.

2016 et 2017 ont vu le lancement, puis la livraison du chantier de transformation de l'ancienne salle de cinéma : un an et demi de travaux et de déménagement des collections, l'occasion de réorganiser les collections en vue d'une meilleure cohérence des fonds et d'une meilleure conservation.

Enfin, l'inauguration tant attendue a pu se faire en octobre dernier, en présence de nombreux amis ou partenaires de la SNHF, donnant lieu à un exceptionnel relais médiatique.

La bibliothèque, avec sa salle de lecture dédiée à une personnalité emblématique de la bibliothèque, à savoir Georges GIBAULT, est d'ores et déjà un important vecteur d'image positive pour notre société.

MÉDIATION

Journées d'étude de la bibliothèque

En 2015, la bibliothèque a organisé une première journée d'étude en partenariat avec la BnF réunissant conservateurs et chercheurs : « Les jardins, bibliothèques et chercheurs ensemble pour partager, valoriser, éclairer ». Les actes sont parus en mai 2016.

2017 a vu la seconde édition des journées d'étude de la bibliothèque : « Fenêtres sur jardin ». Le jardin a été appréhendé, lors de cette seconde édition, par l'histoire de l'art et la philosophie.

Les actes sont d'ores et déjà disponibles, ainsi que d'autres documents récemment édités à l'occasion de cette assemblée générale.

Expositions

En 2016, la bibliothèque et les archives du domaine de Chantilly ont invité la bibliothèque à présenter divers ouvrages précieux, lors de l'exposition « Délices au jardin », inaugurée dans la bibliothèque du Duc d'Aumale du Château de Chantilly à l'occasion de la Fête des plantes.

Une exposition « Autour d'Alphand », illustrée dans les vitrines de la salle de lecture par la présentation d'ouvrages représentatifs du fonds patrimonial et par des prêts de particuliers, est venue enrichir l'inauguration de la bibliothèque.

Cette année, par le biais de la bibliothèque, la SNHF a été sollicitée pour accueillir l'exposition-concours de l'Association Française d'Illustration Botanique.

Appui aux conférences

Grâce à son fonds remarquable et aux numérisations déjà engrangées, la bibliothèque a pu contribuer d'une manière décisive à la préparation docu-

mentaire du beau colloque scientifique consacré aux Vilmorin.

Elle propose aussi régulièrement des bibliographies thématiques en lien avec les journées de conférences et d'échanges ainsi que les colloques scientifiques.

GESTION COURANTE

Acquisition

Plus de 160 monographies modernes ont été acquises depuis 2015, beaucoup à la demande de sections ou du conseil scientifique, en plus des abonnements aux revues en cours et des généreux dons que la bibliothèque reçoit régulièrement.

Reliure et restauration

Entre 2015 et 2017, 113 volumes ont été restaurés ou reliés. En 2017, 24 volumes ont été restaurés et 39 volumes de la revue *La Vie à la campagne* ont enfin pu être reliés.

À l'occasion de l'exposition « Autour d'Alphand » et de l'inauguration, les monumentales *Promenades de Paris* ont été restaurés.

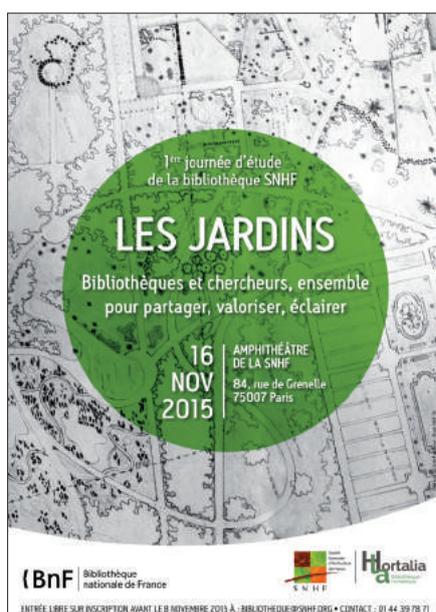
FRÉQUENTATION

Aujourd'hui et sans oublier les ouvrages et revues restant à installer en rayonnage, la bibliothèque est ouverte aux usagers quatre jours complets par semaine (dont deux réservés aux sociétaires). Une nouvelle fréquentation des universitaires et chercheurs est constatée.

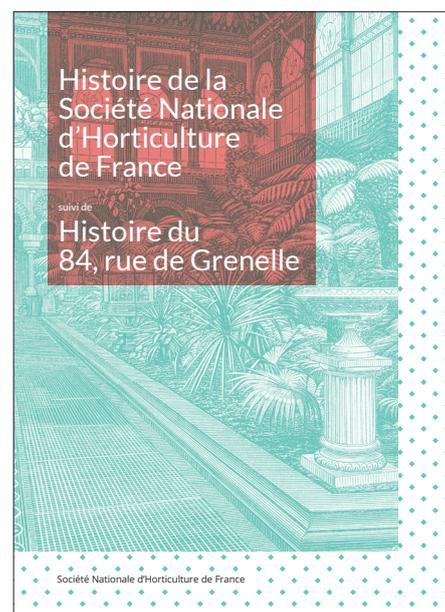
126 personnes se sont rendues à la bibliothèque entre le 1er janvier et le 24 mars 2018. La fréquentation a augmenté nettement depuis l'installation dans



Affiche Journée d'étude 2017



Affiche Journée d'étude 2015





les nouveaux locaux. La fréquentation moyenne, en enlevant les visites de la bibliothèque, est de 7,3 visiteurs par semaine. Il semblerait que ces chiffres renouent avec la fréquentation de 2005 mais est à noter tout de même que le recul n'est pas encore suffisant pour une étude fiable.

RÉSEAUX SOCIAUX

Consciente que les modes de communication sont en constante évolution, la bibliothèque maintient sa présence sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter, ceci permettant en outre de mesurer la capacité mobilisatrice de la bibliothèque auprès d'un plus large public.

FONCTIONNEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

En 2017, la bibliothèque soucieuse de nourrir la vie associative, tout autant que d'ouvrir ce magnifique équipement à de nouveaux partenariats, a mis en place deux instances de conseil afin d'enrichir la réflexion quant aux nouvelles actions propres à diffuser le savoir documenté et l'image nationale de l'horticulture : d'une part, une Commission bibliothèque, composée de représentants de la SNHF ; et d'autre part, un Comité d'orientation et d'éthique, comportant des personnalités qualifiées indépendantes de la SNHF.

En 2013 et 2015, deux collaborateurs permanents de haut niveau ont été recrutés : Emmanuelle ROYON (cheffe du pôle bibliothèque, patrimoine et mécénat) et Smaël BOUDIA (chargé d'études documentaires). Une bénévole, Christine URBIN, a rejoint l'équipe à raison de 4 heures par semaine.

PERSPECTIVES

2018 va permettre de terminer le rangement, le classement des ouvrages et périodiques encore en attente et de mener à bien la réinformatisation du

catalogue. Ce nouveau catalogue sera partageable au plan national avec nos différents partenaires, renforçant de fait l'efficacité de nos réseaux.

Des expositions viendront régulièrement mettre en lumière les collections.

Il est proposé de fidéliser les journées d'étude de la bibliothèque selon un rythme annuel.

La possibilité de mettre sur pied un prix littéraire pour soutenir et promouvoir l'actualisation des connaissances horticoles et leur vulgarisation est actuellement à l'étude.

Pour ce qui est de la continuité du travail de gestion du fonds patrimonial, la numérisation des revues *Le jardin* et *Le Petit Jardin* a été validée par la BnF et sera envoyée à la numérisation cet été. De nouveaux ouvrages vont pouvoir être acquis, ou restaurés.

REMERCIEMENTS

Outre la BnF, il convient absolument de remercier pour une générosité qui ne se dément pas, nos partenaires et mécènes : le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, le fonds de dotation Belle main, le Crédit agricole d'île-de-France Mécénat, FranceAgriMer, la banque Hottinguer, le Muséum national d'Histoire naturelle, l'interprofession Valhor, ainsi que de nombreux donateurs privés.

Alors que nous sommes à l'aube d'un nouveau cycle associatif, il m'est un devoir de remercier le conseil d'administration, le bureau et surtout le président Dominique Douard pour la confiance et le soutien indéfectibles qu'ils m'ont témoigné, ainsi qu'aux permanents de la bibliothèque.

Je remercie aussi chaleureusement l'ensemble des collaborateurs de la SNHF pour l'aide qu'ils nous ont apportée avec dévouement et professionnalisme, sous la direction de Cyril Samson. ■

Rapport d'activités du conseil scientifique

Yvette DATTÉE, présidente du conseil scientifique.

PRÉSENTATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Membres

Jean-Daniel ARNAUD, secrétaire général honoraire de sections au Gnis (Groupement national interprofessionnel des semences et plants), représentant les sections ;

Michel CAMBORNAC, ex-directeur du service ethnobotanique et agronomique des laboratoires Yves Rocher ;

Yvette DATTÉE, directeur de recherche honoraire de l'Inra, membre de l'Académie d'Agriculture de France, présidente ;

Noëlle DORION, professeur honoraire Agrocampus Ouest-INH, membre de l'Académie d'Agriculture de France, secrétaire générale adjointe de la SNHF ;

Gilles GALOPIN, maître de conférences en horticulture ornementale, Agrocampus Ouest-INH ;

Jean-Louis HILBERT, professeur, Université de Lille ;

Michel GRÉSILLE, administrateur de la SNHF, chef de projet des journées de conférences et d'échanges ;

Daniel LEJEUNE, administrateur de la SNHF, responsable des publications ;

Claude LESÉNÉCAL, représentant du comité fédérateur de la SNHF ;

Jacques MOUCHOTTE, ex-directeur de recherche, Meilland International ;

Philippe REIGNAULT, professeur à l'Université du Littoral Côte d'Opale ;

Philippe RICHARD, conservateur du Jardin botanique de Bordeaux ;

Fabien ROBERT, directeur scientifique et technique Astredhor (Association nationale des structures d'expérimentation et de démonstration en horticulture) ;

Daniel VESCHAMBRE, directeur technique honoraire, CTIFL (Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes).

Membres correspondants

Jean Luc REGNARD, professeur Sup Agro Montpellier ;

Marianne DELARUE, professeur Université Paris Sud ;

Jean-Noël PLAGÈS, directeur scientifique honoraire, Limagrain.

En 2017, Jacques MY a pris sa retraite et ne participe plus aux réunions du conseil. Il se tient à notre disposition pour des interventions sur le biocontrôle.

Jean-Noël PLAGÈS, pour des raisons personnelles a souhaité démissionner du conseil scientifique.

Dominique DOUARD lui a remis la grande médaille de la SNHF le 18 Janvier 2018. Jean-Noël PLAGÈS reste membre correspondant du conseil.

BILAN DE MANDATURE

Le conseil scientifique pendant la mandature 2015-2018 s'est réuni 4 à 5 fois par an. Il est composé de 17 membres en 2015 et de 14 membres en 2018, avec selon les années 3 à 5 membres correspondants.

Durant cette mandature, un membre fondateur du conseil scientifique de la SNHF Jean Noël BURTE est décédé, quelques mois avant sa mort il suivait encore les travaux du conseil.

Deux nouveaux membres : Marianne DELARUE, professeur à l'Université Paris-Sud et Marc-André SELOSSE, professeur MNHN et président de la Société de Botanique de France rejoindront le conseil scientifique en 2018.

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Colloques

- 2015 « Roses, mettez vous au parfum » à Lyon ;
- 2016 « Trésor des Fèves et Fleur des Pois : le génie des légumineuses » à Paris, accompagné d'une exposition de gousses ;
- 2017 « La nature, le jardin et l'homme » à Bordeaux.

Journées d'informations

- 2015 « Les Vilmorin : des graines et des hommes » à Paris en collaboration avec l'Académie d'Agriculture de France, accompagné d'une exposition ;

- 2016 « Biocontrôle » à Paris ;
- 2017 « Les sols sources de vie » à Paris.

Il est à noter que ces journées d'information rencontrent un très grand succès et sont très suivies.

Prix et récompenses

Chaque année pour le prix de thèse entre 3 et 6 candidatures sont reçues et un prix de thèse est décerné.

Pour les prix de projet décernés par la fondation Truffaut sur proposition du conseil scientifique, un prix a été décerné en 2015, un en 2016, trois en 2017, le nombre de dossiers présentés (entre 3 et 5) reste faible et doit être amélioré.

Lors des journées du végétal qui se tiennent tous les 2 ans à Angers, dans ce cas en 2016, des posters sont récompensés par des ouvrages offerts par la SNHF.

Visites

Une demi-journée de réunion au printemps est consacrée à une visite en région parisienne : en 2015, visite à Verrières-le-Buisson guidée par Nathalie DE VILMORIN, en 2016 visite de l'École du Breuil en 2017, visite du musée Tillequin guidée par Sylvie MICHEL, professeur.

Rapports du conseil scientifique

Ces rapports sont établis par un ou un groupe de membres du conseil scientifique et une fois approuvés par ce conseil ils sont mis en ligne :

- *Écologie*, Philippe RICHARD coordinateur (2016) ;
- *La Plante en ville*, Gilles GALOPIN coordinateur (2017) ;
- *Le greffage : son histoire, ses mécanismes, ses utilisations en horticulture*, ouvrage collectif qui sera publié à l'occasion de l'assemblée générale 2018.

EXPERTISES

À la demande de Val'Hor a été établi un rapport concernant un arrêté suite à un article de la loi santé demandant l'établissement d'une liste de végétaux susceptibles de nuire à l'être humain. Le conseil a participé, à la demande de FranceAgriMer, au groupe de travail définissant la liste des végétaux concernés.

Participation au colloque sur la pollinisation organisé par la Société Botanique de France.

Participation aux congrès EUROGARD VII des jardins botaniques européens.

À la demande de FranceAgriMer et d'Astredhor : contribution à l'établissement d'une liste de végétaux produits en France, attractifs pour les pollinisateurs. Cette liste, présentée à Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture en avril 2017, est maintenant largement diffusée.

Représentation de la SNHF à la section CTPS (Comité technique Permanent de la Sélection végétale) Ressources Phytogénétiques et au Comité National d'épidémiosurveillance.

ACTIVITÉS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE MAI 2017 À MAI 2018

Depuis le colloque du mois de mai 2017 de Bordeaux, le conseil scientifique s'est réuni 4 fois.

COLLOQUE ET RÉUNIONS

Au cours de ces réunions, le conseil scientifique a, avec l'accord du conseil d'administration, défini le thème puis monté le programme du colloque qui se tient le 1^{er} Juin à Paris « Les plantes : en voyage ! ».



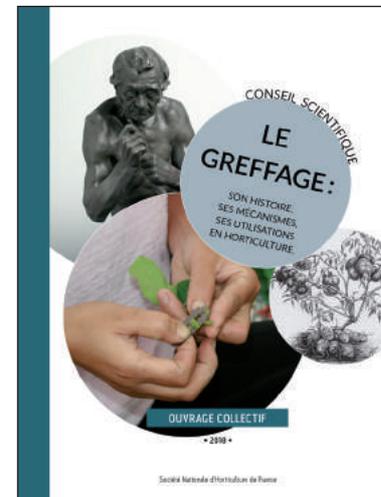
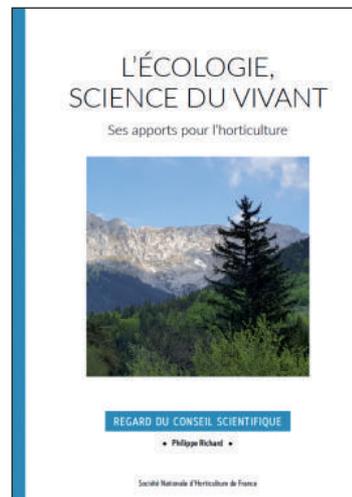
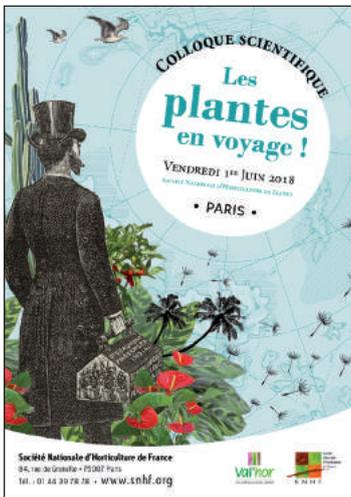
« Les Vilmorin : des graines et des hommes », Paris, 2015.



« La nature, le jardin et l'homme », Bordeaux, 2017.



Liste de plantes attractives pour les abeilles, 2017.



Nous avons choisi de traiter ce thème dans un sens très large : voyages dans le jardin, voyages au cours du temps et dans l'espace.

Les candidatures aux prix de thèse et de projets ont été reçues et analysées. 3 candidatures étaient présentées pour le prix de thèse, 6 pour les prix de projets parmi lesquelles 2 ont été retenues.

Un autre aspect est l'organisation et la tenue de la journée sur les sols le 12 Janvier. Cette journée a connu un grand succès puisque nous avons du refuser des inscriptions. Les retours ont été très positifs et les conférences jugées d'un très haut niveau scientifique et technique.

À l'automne 2018, il est prévu d'organiser une journée d'information sur la biodiversité au jardin en collaboration avec l'agence régionale de la biodiversité Île-de-France.

Les dossiers

Le dossier *Écologie* conduit par Philippe RICHARD est mis en ligne depuis mai 2017.

Le dossier *Le végétal en ville* conduit par Gilles GALOPIN a été mis en ligne début 2018.

Le dossier *Greffage* fait l'objet d'une publication réalisée pour l'assemblée générale et le colloque 2018. Il a été réalisé en collaboration avec les sections, notamment roses, cactées, AAO et potagers fruitiers. Plusieurs spécialistes, notamment de l'Inra, ont apporté leurs contributions. Ce document est destiné à des enseignants, des élèves et des étudiants de lycées agricoles et aux jardiniers désireux de s'informer sur les techniques de greffage

Outre les dossiers spécifiques au conseil, celui-ci est sollicité pour la relecture des fiches plantes destinées pour la SNHF au site Jardin de France et publiées par Le Figaro sur son site Le Figaro jardin.

À ce jour plus de 350 fiches ont été rédigées par les membres des sections.

LES EXPERTISES

Une expertise avait été demandée par Val'Hor au conseil scientifique à propos de l'établissement éventuel d'une liste de plantes toxiques dans le cadre de l'application de la loi santé et de l'information qui devrait être donnée lors de la vente de végétaux. Yvette DATTÉE est invitée par FranceAgriMer aux réunions de travail concernant l'arrêté d'application.

Les visites

En Avril 2018, le conseil scientifique a été reçu par Thierry DEROIN pour visiter l'herbier du MNHN. Cette visite passionnante a montré combien la conservation de ces milliers de spécimens était utile pour la recherche scientifique.

Composition du conseil

Deux personnes ont été sollicitées pour faire partie du conseil scientifique, elles ont accepté et leur nomination sera proposée au prochain conseil d'administration, il s'agit de Marianne DELARUE, professeur à l'université Paris Sud et de Marc-André SELOSSE, professeur au Muséum d'Histoire Naturelle, président de la Société de Botanique de France.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le conseil reprendra ses réunions après le colloque du 1^{er} juin, il définira le thème du prochain colloque, préparera la journée d'information sur la biodiversité au jardin et choisira le thème pour un nouveau dossier.

Merci à tous les membres du conseil scientifique pour leur assiduité et leur bonne humeur. ■

Rapport d'activités du comité fédérateur

Pierre CHEDAL-ANGLAY, vice-président en charge du comité fédérateur.

Pour la 3^e année de mandat de ses élus, le comité fédérateur s'est réuni cinq fois en formation plénière, des groupes de travail s'organisant par ailleurs.

La participation aux réunions bimensuelles du comité fédérateur est restée exemplaire, avec une moyenne de 16 présents à chaque réunion, pour 18 membres. Le comité fédérateur réunit des personnes morales. Une d'entre elles : la Société Régionale d'Horticulture de Clamart et environs, a changé cette année de représentant. François VERBEKE, son président, a pris la suite de Bernard GAGNANT. Christian JEULIN, vice-président de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret et représentant cette société, est décédé des suites d'une longue maladie le 14 avril 2018.

Pour remercier les élus du comité fédérateur de leur assiduité, à l'issue de chaque réunion (de 9 heures 30 à 13 heures) et du déjeuner pris en commun, il est proposé, le plus souvent, une visite, tels le musée François TILLEQUIN consacré aux plantes à usage médicinale, l'exposition « le pouvoir des fleurs – Pierre-Joseph REDOUTÉ » au musée de la vie romantique, l'exposition EOCCE 2018 (exposition internationale d'orchidées), un parcours de découvertes des jardins collectifs du nord parisien.

Les cinq réunions ont été organisées en respectant le même déroulé : actualités de la SNHF, compte-rendu des travaux du conseil scientifique, projets pilotés par le comité et/ou la SNHF, demandes de patronage, manifestations, avis sur les demandes d'adhésion pour le 2^e collège et échanges d'informations sur les activités de chaque adhérent.

Pour l'année écoulée, le comité fédérateur a poursuivi le développement de la plateforme « conférences » et lancé un projet d'assistance numérique aux associations adhérentes de la SNHF. Il a poursuivi son action en régions que relaient les « ambassadeurs » de la SNHF.

LA PLATEFORME « CONFÉRENCES »

L'accès à la plateforme, base de données interactive recensant les conférences qu'organisent les sociétés régionales d'horticulture, a été donné aux adhérents du 2^e collège sur le site service.snhf.org, moyennant des identifiants, et élargi aux administrateurs et aux présidents de section. Il convient à présent d'inciter

les adhérents du 2^e collège à porter à la connaissance de tous, les conférenciers qu'ils « recommandent » et, ainsi, de constituer un vivier de spécialistes susceptibles d'être sollicités pour des journées de conférences et d'échanges, pour un colloque, mais aussi pour HortiQuid ou pour les sections, et ainsi d'assurer la diffusion des savoirs horticoles. La plateforme « conférences » ne sera utile que si elle est régulièrement actualisée.

La conduite de ce projet a été assurée par Bernard GAGNANT, assisté de Jean-Luc BOULARD, Yannick DERRIEN, Serge LAMARRE et Bruno NEVEU, en étroite collaboration avec Catherine SCelles et le prestataire web de la SNHF : APARTICULA.

L'ASSISTANCE NUMÉRIQUE AUX ADHÉRENTS DU 2^E COLLÈGE

Les audits de sites assurés par Catherine SCelles ont mis en évidence l'obsolescence de la plupart des sites, notamment en ce qui concerne leurs référencements dans le moteur de recherche le plus utilisé : Google, leur conception au design et à la navigation peu attrayante ainsi qu'une priorisation des informations qui ne répond pas à la réalité des activités des associations.

Sans qu'il faille généraliser les conclusions des constats faits, ils accréditent l'intérêt d'un projet de co-construction d'un site internet « standard » répondant aux besoins transverses des sociétés régionales d'horticulture. Afin d'établir le cahier des charges à fournir au prestataire APARTICULA pour qu'il construise ce site, une enquête en ligne auprès de 80 sociétés régionales d'horticulture adhérentes a été lancée en février sous forme d'un questionnaire « google docs », dont les résultats ont été exploités en mars. 15 sociétés se sont déclarées intéressées par la démarche engagée. 11 sociétés projettent de moderniser leur site, 7 sociétés veulent se doter d'un site.

D'ici à l'été, il est prévu de « construire » un site « standard » sous WordPress à même de répondre au cahier des charges de trois situations représentatives : celle d'une société disposant d'un site sous WordPress devenu obsolète, celle d'une société disposant d'un site développé sous un autre CMS que WordPress et devenu obsolète, enfin celle d'une société ne disposant pas d'un site.

L'objectif est ensuite de proposer ce site « standard » à moindre coût : moins de 500 €, pour l'offre de base, assorti d'une session de formation à la gestion dudit site et d'une offre de maintenance, assurées par APARTICULA.

La conduite de ce projet est assurée par Jean-Luc BOULARD, assisté de Yannick DERRIEN et François VERBEKE, en étroite collaboration avec Catherine SCELLES.

LA RÉGIONALISATION

Plusieurs rencontres régionales ont été montées, auxquelles ont été conviés les adhérents du 2^e collègue et les sociétés d'horticulture, adhérentes par le passé ou dont l'adhésion serait de nature à conforter la représentativité de la SNHF en région. Ces réunions ont eu lieu :

- à Paris, le 4 décembre 2017, dans l'amphithéâtre de la rue de Grenelle. 15 associations étaient représentées. Une adhésion s'en est suivie : celle de l'association « jardiniers en Essonne » ;
- à Lyon, le 6 février 2018, en partenariat avec la société lyonnaise d'horticulture, dans ses locaux, du Parc de la Tête d'Or. C'est la 5^e réunion annuelle à Lyon. Les sociétés d'horticulture de Savoie et de Haute-Savoie, représentées, se sont entendues pour accueillir conjointement une Journée de conférences et d'échanges en 2019, à Annecy ;
- à Montpellier, le 29 mars 2018, en partenariat avec la société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, dans ses locaux. Cette réunion a permis à la SHNH de présenter ses activités du plus grand intérêt scientifique.

Les rencontres régionales sont l'occasion d'échanges fructueux sur les projets et les attentes des associations et permettent de faire émerger des axes de coopération souhaitables entre la SNHF et elles, mais aussi au plan régional entre associations en vue de mutualiser des projets ou des moyens.

LES AMBASSADEURS DE LA SNHF EN RÉGIONS

Après Jean-Luc BOULARD pour la région Bourgogne – Franche-Comté, Yannick DERRIEN pour la région Bretagne et Christian JEULIN (+), pour la région Centre – Val de Loire, trois nouveaux ambassadeurs de la SNHF en régions ont été désignés : Michel JAVAUUX et Claude VALENTIN pour la région Auvergne – Rhône-Alpes et Jean-Bernard SARRAMIA pour la région Nouvelle Aquitaine. Une lettre de mandat a été établie pour chacun d'eux.

En marge des activités du comité fédérateur, nombre d'élus dudit Comité sont impliqués dans des institutions nationales :

Le Conseil National des Jardins Collectifs et Familiaux : deux élus du comité fédérateur, Joël BOLTEAU et Claude VALENTIN, ont été désignés comme administrateurs du CNJCF lors de l'assemblée générale du 11 avril, en remplacement de Pierre CHEDAL-ANGLAY et Hannah SURMELY. Par ailleurs, Guy TOURNELLEC, membre de la section Potagers, a été reconduit comme administrateur.

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris : l'Association régionale de fleurissement de la Région Centre, la Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret et la Société d'horticulture de Touraine, sont, entre autres, très impliquées dans les jurys de fleurissement.

Enfin, outre les projets d'ores et déjà engagés, les élus du comité fédérateur jugent utiles de relancer la mise en réseau des fonds des sociétés régionales d'horticulture et de faciliter leur numérisation. Ces actions sont de nature à tisser des liens très utiles à la transmission des savoirs en matière d'horticulture et d'art des jardins, entre la rue de Grenelle et ces sociétés. ■

The screenshot shows the 'PLATEFORME CONFÉRENCES' page of the SNHF website. At the top left is the SNHF logo. To the right are navigation links: 'Mon compte / Mes services', 'Services SNHF', and 'ACCUEIL / PLATEFORME CONFÉRENCES'. Below the logo, the title 'PLATEFORME CONFÉRENCES' is displayed. A welcome message states: 'Bienvenue sur la plateforme conférences de la Société Nationale d'Horticulture de France et de ses sociétés adhérentes.' It explains that the platform is a national and geolocalized database to help find quality intervenants for conferences. A search bar is present with the text 'Sujet' and 'sujet'. Below the search bar is a list of 'Thématiques' (Topics) with checkboxes: Biocontrôle, Bot. Bio. Agro., Cultures, Environnement, Histoire, Non classé, and Paysagisme. To the right of the search bar is a 'Proposer un Intervenant' button. Below the search bar and topic list is a 'Mots clés' section. The 'Thématiques' section is visually represented by eight small images with labels: Biocontrôle (a jar), Bot. Bio. Agro. (soil), Cultures (carrots), Environnement (a ladybug), Histoire (a tree), Non classé (a gate), Paysagisme (a path), and Technique horticole (seedlings).

Rapport d'activités des sections

Janic GOURLET, vice-président en charge des sections

LES COURS, CONFÉRENCES, DÉMONSTRATIONS ET ATELIERS

La section Arbres et arbustes d'ornement (AAO) a organisé début mai une journée de reconnaissance de végétaux à feuillage caduc à l'Arboretum de Chèvreloup guidée par M. Georges CALLEN.

Continuité de l'action avec les pépiniéristes angevins pour des tests de reprise et d'acclimatation de nouvelles plantes dans les jardins de ses membres en différentes régions de France.

La section Art floral

La section a présenté deux démonstrations : les lauréates du diplôme d'animation florale artistique, niveau 3 (DAFA 3) et les primées à Namur (Belgique) et Hermine et Sakura.

La section Beaux-arts

La section a organisé 2 ateliers de 3 jours de cours d'illustration botanique en janvier et mars 2018.

La section Cactées et succulentes

La section organise un cycle annuel de 10 conférences animées par des conférenciers français et européens ; elle anime des conférences à Bruxelles.

La section Roses

Le projet pédagogique à l'intention des écoles primaires (CM1, CM2) se met en place et les modalités de réalisation d'une valise pédagogique sont en cours de mise au point.

LES FORMATIONS ET LES DIPLÔMES

La section Art Floral

- DAFA, 3 degrés, 3 sessions d'examen ;
- Examen de juge nationale tous les 4 ans.

La section Orchidées

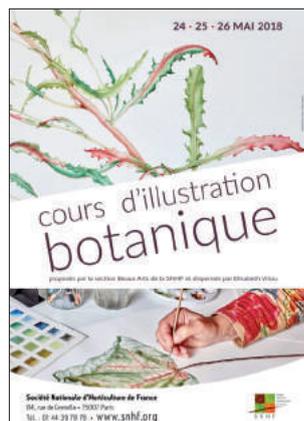
- Formation du personnel de jardinerie : deux journées de formation chez Truffaut ;
- Jugements et formation des juges : 6 séances ;
- Participation avec des jugements à Fontfroide (06/10), Chantilly (24/11), Vergèze (02/02), Feurs (28/04), Wallers (05/05), Binche (19/05), et contacts à Avrèchy (22/09), Vaucelles (15/03).

La section Roses

Début d'une formation sur la plantation et l'entretien des rosiers en direction des agents des collectivités locales pour répondre à une demande. Généralisation envisagée.

LES CONCOURS

- Concours national des jardins potagers : la remise des prix a eu lieu le 6 décembre 2017 ;
- Grand Prix de la Rose 9^e édition: la remise des prix a eu lieu le 18 mai 2017 dans les salons de l'Hôtel de Ville de Bordeaux ;
- Prix Josette Moreau-Després : la remise des prix a eu lieu le 14 février 2018 ;
- Cactées et plantes vivaces : concours photos.



Remise des prix du concours national des jardins potagers, décembre 2017

ÉTUDES

La section Potagers-fruitiers

Étude sur l'intérêt économique du potager amateur réalisé dans le cadre d'un mémoire de fin d'études. Création d'un groupe de suivi comprenant la SNHF, Jardinot, GNIS, FNJFC, AgroCampus Ouest, AgroParistech et SBM Novajardin.

CONGRÈS/ RÉUNIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

La section Art floral

- Réunion des 14 déléguées régionales à la SNHF ;
- Séminaire des 16 juges internationales à Namur ;
- Concours-exposition de la Nippon Flower Designer's Association à Yokohama ;
- Séminaire de la World Association Flower Artists à Hyderabad (Inde) ;
- Concours-exposition de Namur.

La section Orchidées

- Rencontre à Paris et étude d'un projet d'exposition à Tunis et de production d'orchidées.

La section Roses

La section assure, au titre de la SNHF, les liens avec la World Federation of Roses Societies, la Société Française des Roses et la Fédération Française des Roses. De plus, elle représente la SNHF aux concours de Baden-Baden, Barcelone, Lyon, Bagatelle, Le Roex et Orléans.

SALONS EXPOSITIONS

La section Art Floral

- Réalisation de l'exposition « Mille et un sapins » à la SNHF ;
- Exposition de compositions florales pour le salon « Paris Orchidées 2018 » au Paris Event Center.

La section Beaux Arts

- Exposition « Trace et lumière des simples » de Pierre Zanzucchi du 13 septembre au 19 octobre 2017 ;
- Vernissage de l'exposition des œuvres de Thaly, peintre sculpteur le mercredi 14 février 2018 à la SNHF.

La section Cactées et succulentes

La section a participé à une douzaine d'expositions.

Deux expositions en préparation : Augustin Pyrame de Candolle en novembre à la SNHF et, en liaison avec le Groupe Edouard Maubert, Charles Lemaire et les illustrations de son ouvrage à la Mairie du 6^e arrondissement.

La section Orchidées

La section s'est mobilisée sur la préparation et la réalisation de EOCCE2018 au Paris Event Center qui comprenait :

- le colloque ;
- l'exposition ;
- la Master Class.

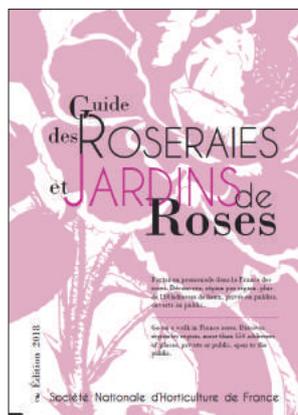
La section Potagers-Fruitiers

Participation aux événements où la SNHF est présente pour animation sur le thème des bonnes pratiques au potager et des méthodes de biocontrôle.

La section Plantes vivaces

Prix de la SNHF à Saint Jean de Beaugard printemps et automne.





La section Potagers-Fruitiers

- Visite du dispositif de communication du Gnis et de l'Odyssée végétale ;
- Visite de l'exposition du GNIS « Diversité des espèces potagères » dans le hall de la SNHF ;
- Visite de l'exposition de fruits frais, pommes et poires du Jardin du Luxembourg et échange avec les jardiniers en charge du verger.

Les sections Roses/Potagers-Fruitiers : visite commune des pépinières et roseraies Georges Delbard à Malicorne.

MICROÉDITIONS

La section Arbres et arbustes d'ornement

Publication d'un bulletin annuel.

La section Art Floral

- Un article pour *Jardins de France* ;
- Mise à jour du livret *D.A.F.A. - Présentation de l'examen*.

La section Plantes vivaces

Bulletin de la section.

La section Roses

Parution de la 3^e édition du *Guide des roseraies et jardins de roses en France*.

ESSAIS DE PLANTES/LABELLISATION

La section Arbres et arbustes d'ornement

Continuité de l'action avec les pépiniéristes angevins pour des tests de reprise et d'acclimatation de nouvelles plantes dans les jardins de ses membres en différentes régions de France.

La section Potagers-Fruitiers

Essais de semences sur 11 variétés de courgettes avec un réseau de 500 jardiniers amateurs recrutés via Internet.

La section Roses

Suivi de la mise en place du Label Rouge Rosiers et contacts avec Excellence Végétale.

VOYAGES ET VISITES

La section Arbres et arbustes d'ornement :

À mi-mai un circuit de Valence à Lyon avec la découverte de jardins bien connus mais peu visités encore par la SNHF.

La section Cactées et Succulentes :

Argentine (Patagonie), Mexique (Baja California) et Madagascar (nord de l'île).

La section Plantes vivaces

Le 14 octobre 2017, sortie en Seine-Maritime autour d'Eus et environs du 22 au 28 mai 2018, visites de jardins et de sites d'exception, La Riviera.

PARTENARIAT FICHES-PLANTES

Plusieurs sections participent à cette démarche qui a permis de réaliser 350 fiches à ce jour.

UN MOIS UNE SECTION

Les sections participent à la vie du site Internet.

Pour terminer, une mention particulière pour la section Arbres et Arbustes d'ornement pour son engagement dans la réussite du repas des sections en janvier 2018. ■



Rapport d'activités de la revue Jardins de France

Noëlle DORION, secrétaire générale adjointe en charge de la revue

PARUTIONS : MAI 2015 – AOÛT 2017

Durant cette période, *Jardins de France* est paru en ligne à raison de 6 numéros par an, comprenant un dossier thématique et des rubriques récurrentes. L'ensemble était téléchargeable gratuitement en ligne.

Au total 12 numéros et environ 240 articles répartis entre les dossiers et les rubriques sont parus ces deux dernières années :

- 635 *L'art du jardin et du paysage* ;
- 636 *Parfum de plantes, plantes à parfum* ;
- 637 *Autour des Vilmorin* (qui a fait l'objet d'une impression hors-série) ;
- 638 *Accro plantes... elles grimpent et s'enroulent* ;
- 639 *Sur la route des épices* ;
- 640 *Le potager saveur et beauté* ;
- 641 *Le sol un capital à protéger* ;
- 642 *Suppression des pesticides, le grand virage* (qui a fait l'objet d'une impression hors-série) ;
- 643 *Pollen, abeilles et compagnie* ;
- 644 *Fibres et teintures végétales* ;
- 645 *Fruits et légumes le plein de vitamines* ;
- 646 *Fruits, un plaisir à conserver*.

Les numéros 635 au 641 ont été imprimés dans les dossiers n° 3 et 4 ainsi que les rubriques dans les cahiers n°3 et 4. Les numéros suivants 642 à 646 n'ont pas fait l'objet de documents imprimés afin de ne pas interférer avec le nouveau *Jardins de France*.

PARUTIONS : SEPTEMBRE 2017 À JUIN 2018 ; LE NOUVEAU JARDINS DE FRANCE

Nombres de nos adhérents regrettaient la disparition du Jardin de France bimestriel en version papier, d'avant 2012. Suite à un travail d'étudiants réalisé en mai 2016 puis à une réunion fondatrice en novembre de cette même année, il a été décidé :

- que Jardins de France deviendrait trimestriel et paraîtrait simultanément en ligne et imprimé ;
- qu'il serait composé comme précédemment d'un dossier thématique et de rubriques, à égalité, pour un total d'une vingtaine d'articles ;
- que la version imprimée ferait l'objet d'abonnement ;
- qu'en conséquence la version en ligne bien que toujours en accès libre ne serait plus téléchargeable ;
- que la couverture de chaque numéro serait réalisée par un illustrateur professionnel ;
- et qu'enfin la version imprimée contiendrait « des petits plus » tels qu'un « instantané », photo double-page illustrant un événement de la SNHF, un document « plein cadre » contenant une gravure détachable et « un point de vue », sorte de billet d'humeur sous la responsabilité de son auteur.





647



648



649

Il a donc fallu concevoir et réaliser une nouvelle maquette pour le document imprimé et un nouveau site pour accueillir les documents en ligne. Ce travail a été réalisé entre mai et août 2017 pour le document imprimé, jusqu'en novembre pour le nouveau site.

Les numéros déjà parus sont :

- 647 *La ville en vert et avec tous* ;
- 648 *Autour d'Alphand* ;
- 649 *Feuilles et pousses, des jeunes à croquer* ;
- 650 *Plantes parasites : pirates de la nature*.

Le premier numéro a été distribué gratuitement.

Depuis la revue a fait l'objet de nombreux abonnements pour un ou deux ans qui, nous l'espérons vont se poursuivre dans l'avenir.

REMERCIEMENTS

Je remercie le président, qui pendant ces trois années a manifesté son attachement sans faille à *Jardins de France*, et tous mes collègues du comité de rédaction et les auteurs qui se sont mobilisés avec efficacité pour la revue (annuellement, près de 1450 heures de bénévolat). Je remercie aussi toutes les personnes qui ont œuvré au maquetage et à la mise en ligne de *Jardins de France* : Sophie, Catherine, Chantal, Marion, Emmanuelle, Marie et Médéric. ■



Les projets techniques

Jardiner Autrement (www.jardiner-autrement.fr)

Gilles CARCASSÈS, chef de projet

Cinq conventions entre la SNHF et l'AFB ont encadré les actions du projet sur la période de la mandature et permis le financement à hauteur de 75 % des dépenses liées à celui-ci :

- convention 2014-2015, de novembre 2014 à novembre 2015 ;
- convention 2015-2016, de novembre 2015 à novembre 2016 ;
- convention portant sur la refonte du site, de juillet 2016 à juillet 2017 : www.jardiner-autrement.fr ;
- convention 2017-2018 de mars 2017 à aout 2018 ;
- convention 2018-2019 de mars 2018 à mars 2019.

Différents chargés de projet ont pu, grâce à ce financement, assurer la mise en œuvre des programmes d'actions annuels : Amélie DUPENDANT jusqu'en décembre 2015, Amaury VIGNES jusqu'en aout 2017 et Pablo BADIN depuis février 2018.

Un des temps forts de ces trois dernières années a été la sortie du nouveau site Jardiner Autrement en janvier 2017. Cette publication a été l'aboutissement d'un long processus initié après une période d'audit du site en 2015 ayant permis de cibler les améliorations nécessaires suivi de nombreux échanges entre la SNHF et le prestataire APARTICULA afin de valider les propositions graphiques et techniques et

achevé après la réintégration des contenus du site dans la nouvelle interface.

Des conférences ont été organisées chaque année dans toute la France : 5 entre juin et octobre 2015, 6 en 2016, 6 en 2017 et 3 début 2018 soit 20 au total sur la mandature. La SNHF a également participé à la 4^e conférence sur l'entretien des jardins végétalisés et infrastructures à Toulouse les 19 et 20 octobre 2016 organisée par l'AFPP, en présentant un poster sur le projet Jardiner Autrement.

Le projet Jardiner Autrement a fait l'objet d'animations sur les stands tenus par la SNHF dans diverses manifestations : Saint-Jean de Beauregard, Chantilly, Jardins jardin, etc. En moyenne, le projet a été présenté sur 5 manifestations chaque année.

Les éditions annuelles du concours Jardiner Autrement ont également eu lieu :

- concours 2015 : 23 candidatures, week-end de remise de prix à Strasbourg ;
- concours 2016 : 24 candidatures, week-end en Artois ;
- concours 2017 : 32 candidatures, week-end en Provence ;
- concours 2018 en cours (inscriptions jusqu'à fin mai).

Enfin, le quiz lancé en 2014 a été reconduit à deux reprises puis mis en pause suite à la refonte avant une reprise programmée pour 2018. Les deux éditions qui se sont déroulées sur la présente mandature en juin 2015 et en juin 2016 ont rassemblé environ 5 000 joueurs chacune.





LES PESTICIDES AU JARDIN, ÉTAT DES LIEUX

L'utilisation de pesticides en jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI) représente environ 9,3 % des tonnages de substances actives commercialisées en 2014 en France soit environ 6 057 tonnes dont environ 80 % sont utilisées par les jardiniers amateurs.

L'usage des pesticides est pourtant loin d'être anodin. Les bilans annuels réalisés montrent une contamination préoccupante des eaux souterraines et superficielles. Le non-respect des dosages, les usages inadaptés ou encore l'absence de précautions lors de l'application en font des produits potentiellement dangereux pour l'homme et son environnement. Informer, sensibiliser et aider les 21 millions de jardiniers amateurs français à modifier leurs pratiques est donc un enjeu de santé publique, environnemental et de société.

Lancé en 2008 suite au Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto a pour objectif de réduire progressivement l'usage des pesticides. Début 2014, la réglementation a évolué avec l'adoption de la loi n°2014-110 (dite loi Labbé) visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national. Ce texte prévoit notamment l'interdiction de la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel à partir du 1er janvier 2019, mesure qui concerne particulièrement les jardiniers amateurs.

Cette interdiction ne concerne pas les substances de base, les produits à faible risque, ceux autorisés en agriculture biologique, ni le biocontrôle. En octobre 2015, c'est le plan Ecophyto qui a évolué suite à un audit. Le plan Ecophyto 2 réaffirme les objectifs de réduction des pesticides et conserve un axe dédié aux JEVI visant à accompagner professionnels et amateurs des zones non agricoles vers des pratiques exemptes de pesticides de synthèse.

LA SNHF S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES POUVOIRS PUBLICS

En 2010, le Ministère en charge de l'Environnement (MTES), le Ministère en charge de l'Agriculture (MAA), la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF) et 10 autres acteurs principaux du monde du jardinage amateur ont signé l'accord-cadre relatif à l'usage des pesticides par les jardiniers amateurs. Depuis 2010, dans le cadre de conventions avec l'Agence française pour la biodiversité (AFB), la SNHF

participe ainsi à l'axe 4 du plan Écophyto, qui prévoit de « Former et structurer des plateformes techniques d'échange de bonnes pratiques en JEVI ».

En janvier 2011, la SNHF a ouvert la plateforme nationale à destination des jardiniers amateurs, www.jardiner-autrement.fr. Elle décline l'objectif global de réduction progressive de l'usage des pesticides autour de trois axes : l'information et l'accompagnement des jardiniers, l'échange et le partage d'expérience, et enfin le déploiement de l'épidémiosurveillance dans les jardins. Ce dernier point fait l'objet d'un projet spécifique.

JARDINER AUTREMENT, UN SITE D'INFORMATIONS FIABLES, ENTIÈREMENT REPENSÉ EN 2016

Le site propose depuis sa création plusieurs centaines de pages de contenus fiables et originaux. Tous les textes font l'objet de relecture par un groupe de travail, constitué de salariés et de membres de la SNHF (jardiniers amateurs éclairés et professionnels) bénéficiant de l'appui du conseil scientifique de la SNHF et de partenaires extérieurs.

De nouveaux contenus et fonctionnalités sont régulièrement proposés afin de positionner la plateforme en tant qu'outil convivial et moderne auprès des internautes. C'est pourquoi il a été décidé en 2015 de procéder à une refonte complète (technique et graphique) afin de proposer aux utilisateurs une navigation facilitée, plus intuitive ainsi qu'une interface plus moderne. La nouvelle plateforme Jardiner Autrement a ainsi été lancée en janvier 2017.

En rappelant les fondamentaux pour un jardin en bonne santé, en faisant le point sur les techniques alternatives efficaces, l'objectif est d'apporter des clés pour réussir un jardin plus respectueux de la nature. À l'opposé d'un recueil de recettes, la démarche vise à fournir dans un langage simple des outils méthodologiques et des connaissances scientifiques sur les végétaux, les ravageurs et maladies, les techniques culturales et les équilibres naturels au jardin. Tous les jardiniers peuvent s'approprier ces outils et trouver dans les fiches du site les éléments indispensables pour établir un bon diagnostic et faire des choix éclairés.

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Au-delà de l'objectif d'information, la plateforme se donne pour ambition d'impulser et d'accompagner l'évolution des pratiques. Les méthodes alternatives à l'utilisation des pesticides figurent ainsi en bonne place, qu'elles soient prophylactiques (choix de la bonne plante au bon endroit, pratiques et aménagements favorisant la biodiversité, rotation des cultures...) ou encore physiques (désherbage manuel, voiles anti-insectes, bandes collantes...). A titre d'exemple, la rubrique regroupant les « Fiches techniques » est l'un des atouts de la plateforme

et fait de Jardiner Autrement un site de référence inédit sur la santé des végétaux et le contrôle des bioagresseurs au jardin.

Depuis avril 2013, suite à la signature de l'avenant « Biocontrôle » à l'accord-cadre relatif à l'usage des pesticides par les jardiniers amateurs, le site propose également une rubrique dédiée à ces outils qui resteront à disposition du public après 2019.

JARDINER AUTREMENT, UN SITE D'ÉCHANGES ET DE PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Outre son objectif d'information, le site Jardiner Autrement propose différents outils afin de favoriser le partage des savoirs et savoir-faire, non seulement entre amateurs mais aussi avec des experts. C'est le cas notamment du service HortiQuid qui mobilise environ 150 experts dans l'objectif d'apporter des réponses fiables aux questions des jardiniers.

Parmi les autres outils contribuant à l'animation du site, citons :

- le concours national « Jardiner autrement, réduisons l'usage des pesticides au jardin » qui a lieu annuellement depuis 2011 et dont la huitième édition est en cours (clôture des inscriptions fin mai 2018) ;
- le quiz « Les as du jardin nature » lancé en 2014 et reconduit en 2015 puis 2016, il sera relancé en 2018 avec un module créé pour le nouveau site ;
- les reportages vidéo dans les jardins lauréats du concours, pour s'inspirer de leurs pratiques, ajoutés sur la chaîne YouTube du projet à l'automne 2017.

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROMOTION DU PROJET

En parallèle de la gestion et de l'animation de la plateforme nationale, des actions complémentaires ont pour objectif d'amener les jardiniers à découvrir le site Jardiner Autrement :

- la lettre d'information mensuelle : environ 9 000 inscrits ;
- le programme de communiqués de presse : environ 800 retombées médias dont une centaine lors de l'année écoulée ;

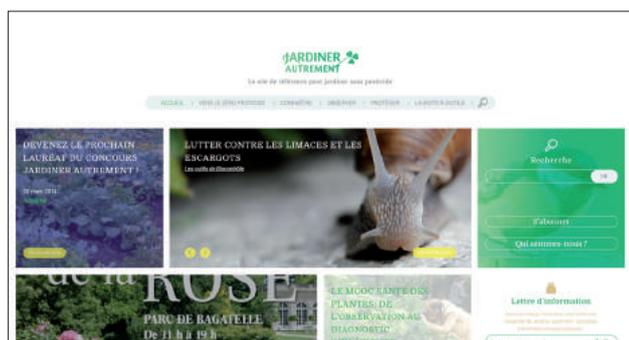
- l'animation de réseaux sociaux : Facebook (7 249 « J'aime » depuis mai 2013 – 1^{er} site référent) et Twitter (3541 abonnés depuis février 2012) mais aussi Google+, Pinterest, YouTube et LinkedIn ;
- la mise en avant du thème sur une vingtaine de salons et fêtes des plantes (5/an en moyenne), avec une scénographie spécifique et des animations ;
- l'organisation de plus de 45 conférences sur le thème « Jardiner Autrement » depuis 2012 (dont 9 depuis juin 2017), d'un colloque scientifique en 2011 et d'une vingtaine de journées de vulgarisation depuis 2012 (dont 4 de février à avril 2018). Ces événements ont permis de rassembler plus de 5 000 participants.

PRÈS DE TROIS MILLIONS DE VISITES SUR LE SITE DEPUIS OUVERTURE

Depuis son ouverture, le site a accueilli près de 3 millions de visites. Avec sa nouvelle interface, l'objectif pour 2018 est de continuer à informer et accompagner toujours plus de jardiniers vers un jardinage sans produits phytosanitaires de synthèse. Dans le contexte réglementaire visant la suppression de ces produits pour les jardiniers amateurs en 2019, la Société Nationale d'Horticulture de France reste impliquée afin de répondre aux évolutions des besoins d'information du grand public.

CHIFFRES-CLÉS SUR LA PERIODE JUIN 17-MAI 18

- concours 2017 : 32 candidatures, week-end en Provence du 8 au 10 septembre 2017 ;
- organisation de 9 conférences « Jardiner Autrement, changeons nos habitudes au jardin » ;
- présentation lors de 5 manifestations extérieures ;
- fréquentation du site Jardiner Autrement : 240045 visiteurs / 277 621 visites / 450833 pages vues (fréquentation en baisse par rapport à l'année précédente qui s'explique par la mise en ligne du nouveau site ainsi que l'absence de nouveaux contenus pendant la période consacrée à cette refonte, puis en l'attente de recrutement d'un chargé de projet, car ce sont les nouveaux contenus qui permettent de faire venir les visiteurs sur le site). ■



Les projets techniques

Epidémiosurveillance

Michel JAVOY, chef de projet

L'action du pôle projet Epidémiosurveillance s'inscrit dans le cadre du plan Ecophyto lancé en 2008 ayant pour but de réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques.

Les actions du plan Ecophyto concernent tous les utilisateurs de produits phytopharmaceutiques déclinés en 2 axes : les utilisateurs professionnels du monde agricole d'une part (Zones agricoles ZA) et les Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI ex ZNA) regroupant les professionnels non agriculteurs et les amateurs, d'autre part. L'action de la SNHF se réalise au profit des JEVI amateurs.

Ce plan a été complété en 2014 par la loi Labbé qui prévoit notamment l'interdiction de la commercialisation, de la détention et de l'utilisation de produits phytosanitaires à usage non professionnel à partir du 1er janvier 2019 ; mesure qui concerne tous les jardiniers amateurs.

La cinquième convention signée le 21 novembre 2016 par l'ONEMA a porté sur les projets engagés auprès des ministères en charge de l'Agriculture et de l'Alimentation et en charge de la Transition Ecologique et Solidaire pour un montant de 135.000 euros pourvu à hauteur de 75% (101 625€) par l'ONEMA et pour 25% (33 875€) autofinancé par la SNHF.

SUR CETTE CONVENTION LES ACTIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ RÉALISÉES :

- Actualisation du guide sur les méthodes de suivi des organismes nuisibles en JEVI jardins d'amateurs avec la rédaction de 10 nouvelles fiches plantes/bioagresseurs également intégrées sur le site Jardiner Autrement. La réunion du 24 février 2017 avec la Direction Générale de l'Alimentation du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation avec les animateurs des réseaux de BSV JEVI amateurs a permis de recueillir un programme de nouvelles fiches à réaliser. Les nouvelles fiches ont également été intégrées dans l'outil d'épidémiosurveillance guidé par l'image accessible sur tablette et smartphone VIGIJARDIN développé en partenariat avec l'Inra.
- Accompagnement du développement en région pour former aux outils de reconnaissance des bioagresseurs et promouvoir le développement de nouveaux réseaux d'épidémiosurveillance en JEVI Jardins d'amateurs. Ces rencontres s'appuient notamment sur les sociétés régionales et les fédérations de jardiniers amateurs adhérentes de la SNHF. Dans ce cadre 4 réunions ont été organisées :
 - le 26 janvier 2017 à Lyon ;
 - le 2 mars 2017 au Mans ;
 - le 30 mars 2017 à Bordeaux ;
 - le 25 avril 2017 à Rouen.

EN OUTRE L'ÉPIDÉMIOLOGIE DANS LES JARDINS AMATEURS EST PRÉSENTÉE DANS TOUTES LES CONFÉRENCES JARDINER AUTREMENT

- Le référentiel harmonisé de formation à destination des rédacteurs de BSV et des formateurs intervenant auprès du public de jardiniers amateurs a été actualisé en tenant compte des observations faites par les utilisateurs ayant répondu à notre enquête.
- Un référentiel complémentaire a été rédigé. Il porte sur la présentation aux acteurs du fonctionnement des réseaux de surveillance biologique du territoire en JEVI amateurs pour inciter à leur mise en place dans les régions qui ne possèdent pas ce dispositif.
- Un concours photo destiné à motiver les observateurs a été lancé pour sa quatrième édition sur le thème « histoire d'œufs » entre le 7 avril et le 9 juin 2017. Trois lauréats ont été récompensés avec les lauréats du concours Jardiner Autrement par un week-end en Provence du 8 au 10 septembre 2017.
- La promotion des BSV édités en régions a été faite sous forme d'une carte interactive sur le site Jardiner Autrement, permettant aux internautes de consulter les bulletins de chaque région.
- Un appui à la promotion de bulletins de conseils en accompagnement des BSV a été réalisé par la prise en charge au cours de l'année 2017 du bulletin « Je protège mon jardin » édité en région Centre- Val-de-Loire. Ce type de bulletin complète les BSV en apportant en temps réel aux jardiniers amateurs les conseils de protection des plantes basés sur de bonnes pratiques agronomiques et prophylactiques ainsi que sur l'utilisation judicieuse des produits de biocontrôle.

MOOC

SANTÉ DES PLANTES

De l'observation au diagnostic

Le MOOC (Massive Open Online Courses), cours en ligne accessible à tous, a été lancé sur la plateforme numérique FUN MOOC sur une durée de 6 semaines, du 15 septembre au 27 novembre 2017 avec pour titre « Santé des plantes ; de l'observation au diagnostic ». Ce cours a été réalisé en partenariat avec l'établissement d'enseignement supérieur en Horticulture Agrocampus Ouest Angers et le concours opérationnel du consortium AGREENIUM regroupant un grand nombre de facultés universitaires, de grandes écoles et d'établissements de recherches. Il a mobilisé de nombreux chercheurs et enseignants chercheurs de l'Inra, de l'université et des grandes écoles.

Cette action a permis aux apprenants de se former sur le fonctionnement de la plante dans ses milieux pour ensuite mieux en détecter les dysfonctionnements potentiels produits par diverses causes physiologiques ou occasionnés par des bioagresseurs. La phase finale a été consacrée à l'entraînement au diagnostic de terrain, préalable indispensable à toutes prises de décisions en matière de protection des plantes. Le cours a regroupé 10 684 inscrits dont 1/4 d'apprenants étranger et il a permis de délivrer 2 046 attestations de réussite récompensant les auditeurs qui ont suivi le cours sur toute sa durée, réussi les quiz hebdomadaires et l'étude de cas finale.

Au cours de la mandature 2015/2017 l'action Épidémiosurveillance lancée en 2013 a donné lieu à l'établissement de 3 conventions annuelles successives dans le cadre du plan Écophyto et de des déclinaisons et adaptations au public des jardiniers amateurs. Ces conventions ont été financées à hauteur de 75 % par les pouvoirs publics et autofinancées pour 25 % par la SNHF. Les outils (guide d'observation et suivi des bioagresseurs et application vigijardin) ont été créés et en permanence actualisés. Ils sont aujourd'hui les documents officiels de référence pour toutes les actions de surveillance biologique du territoire dans les jardins d'amateurs.

Au cours de ces trois années de nombreuses actions de promotion ont été réalisées en cohérence avec les autres actions du pôle technique de la SNHF, notamment Jardiner Autrement et plus récemment Biocontrôle. Ces actions s'appuient largement sur les sociétés adhérentes de la SNHF dans le cadre du comité fédérateur.

L'action phare a été incontestablement le succès du cours en ligne (MOOC) « Santé des plantes ; de l'observation au diagnostic ». Elle a placé la SNHF dans la modernité de l'enseignement numérique, vecteur d'ouverture. ■

Les ravageurs 38

Cochenille farineuse du citronnier

Planococcus citri

Type
Insecte ravageur (hémiptère).

Période à risque
Toute l'année avec un pic de mai à octobre.

Conditions favorables
Chaleur et humidité.

Dynamique
Tous.

Stades sensibles du végétal
Tous.

Importance des dégâts
Dégâts esthétiques moyens à graves (chûte des feuilles, fumigines*).

Autres végétaux sensibles
Tous les agrumes et d'autres plantes d'intérieur dont amaryllis, fougères, anthurium, Ficus benjamina, orchidées...

Biologie
Les cochenilles du citronnier vivent généralement en colonies denses, dans les zones les plus protégées des végétaux (tracées, base des feuilles, nœuds...) ou sous les écorces de paillage. Elles se nourrissent de la sève des plantes et produisent une substance sucrée et collante, appelée miellat*. Elles affectionnent les conditions chaudes et humides, ce qui explique que leur impact est plus faible sur les plantes cultivées à l'extérieur. En revanche, sur les cultures d'intérieur (appartements, vérandas et serres), elles peuvent prospérer tout au long de l'année et présenter jusqu'à 8 générations par an.



Planococcus citri sur *Tagetes* spp. L.
© Cheryl Heubel, Alabama Cooperative Extension System, Bugwood.org

Symptômes et dégâts
En général, l'infestation* est détectée lorsqu'on découvre la cire blanche et duveteuse produite par la cochenille, le plus souvent au niveau des nœuds, de la base des feuilles ou d'autres zones protégées sur la plante. Sous cette substance blanche, on peut trouver les insectes adultes ou les œufs, de couleur orange à rose.

Planococcus citri sur Kalanchoe spp. Adams © (United States National Collection of Scale Insects) Photographie: Andrew COXEA, Agricultural Research Service, Bugwood.org

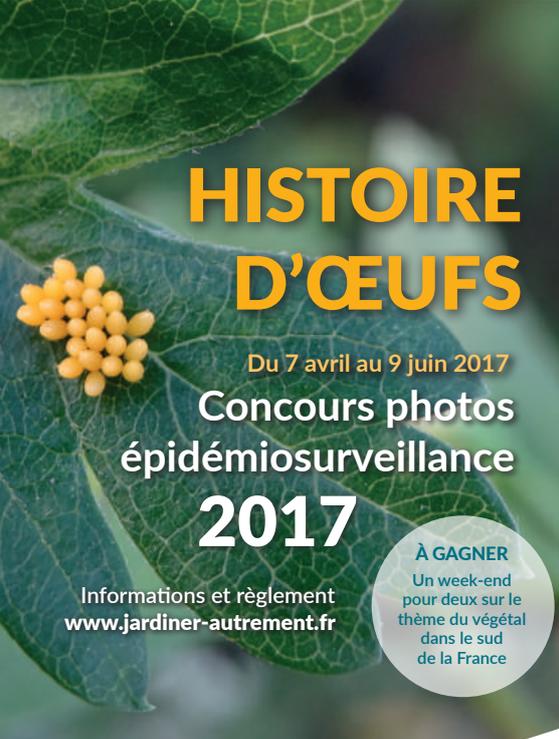
HISTOIRE D'ŒUFS

Du 7 avril au 9 juin 2017

Concours photos épidémiosurveillance 2017

À GAGNER
Un week-end pour deux sur le thème du végétal dans le sud de la France

Informations et règlement
www.jardiner-autrement.fr



Credit photo: Gilles Corraze

ONEMA ÉCOPHYTO Société Nationale d'Horticulture de France SNHF

Les projets techniques

Biocontrôle

Yvette DATTEE, cheffe de projet, présidente du conseil scientifique

Le plan Écophyto 2 vise à réduire l'usage de pesticides en France par tous les utilisateurs, qu'ils soient professionnels ou amateurs. En complément, la loi Labbé prévoit l'interdiction d'usage des pesticides de synthèse par les jardiniers amateurs dès le 1er janvier 2019. Seuls resteront autorisés les produits utilisables en agriculture biologique, les produits à faible risque et les solutions de biocontrôle.

C'est dans ce contexte que la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF), la Fédération Nationale des Métiers de la Jardinerie (FNMJ) et l'Académie du Biocontrôle et de la Protection Biologique Intégrée (ABPBI) ont souhaité s'associer dans l'objectif de promouvoir et faciliter l'utilisation des méthodes de biocontrôle auprès du grand public.

Il est tout d'abord essentiel d'informer le grand public des étapes de la mise en place de la Loi Labbé et de l'interdiction prochaine de la vente de pesticides dans les jardinerie. Afin d'accompagner les jardiniers amateurs dans le changement de leurs pratiques de jardinage, il s'agit de diffuser largement les grandes lignes et les intérêts du biocontrôle et de faire connaître les solutions disponibles à partir de 2019 ainsi que leurs mises en pratiques de manière efficace et optimisée. Pour éviter que les jardiniers se tournent vers des moyens non autorisés en se procurant des produits réservés aux professionnels, ou au contraire en se détournant du jardinage, il est indispensable de les informer et de les accompagner dans un changement d'approche du jardin, en particulier de la santé des plantes.

LE FONCTIONNEMENT DU PROJET

Une convention destinée à faire connaître et à promouvoir le biocontrôle auprès des jardiniers amateurs a ainsi été signée entre la SNHF et l'Agence française pour la biodiversité (AFB) en novembre 2016 suite à un appel à projets du Ministère en charge de l'environnement dans le cadre du plan Écophyto. Cette convention a pris fin le 21 février 2018. Ce projet a été renouvelé pour la période 2018 et une nouvelle convention est en cours de signature. Comme précédemment, la SNHF est porteuse du projet pour le compte des différents partenaires. La convention accordera un financement sur une durée d'un an.

Un comité de suivi composé des partenaires de la convention et de Philippe Reignault suit régulièrement toutes les actions. Le conseil scientifique suit l'évolution du projet biocontrôle et certains membres y contribuent directement.

LES ACTIONS

- Une vidéo de 8 minutes a été réalisée pour expliquer ce qu'est le biocontrôle, la nécessité d'apprendre à observer son jardin et comment le faire. Cette vidéo est destinée aux vendeurs des jardinerie et est accessible à tous sur la chaîne YouTube de Jardiner Autrement.
- Une journée d'information a eu lieu le 15 décembre 2016 à la SNHF dans le cadre des journées d'information du conseil scientifique. Une seconde s'est tenue le 10 janvier 2017 à l'ISARA-Lyon. Cette nouvelle édition a été voulue plus appliquée et s'est terminée par une table ronde au cours de laquelle sont intervenus des jardiniers et des acteurs locaux pratiquant des méthodes de jardinage respectueuses de l'environnement et des méthodes de biocontrôle.

10 JANVIER 2018

JOURNÉE DE CONFÉRENCES ORGANISÉE PAR LA SNHF

BIOCONTRÔLE

Des méthodes pour jardiner au naturel

ISARA-LYON
23 Rue Jean Baldassini
• 69007 LYON •
www.snhf.org

Journée sur inscription, ouverte à tous et gratuite

Logos: République Française, ÉCOPHYTO (JEVI Partenaires), AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ (MINISTÈRE DE L'ÉCARTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT), FNMJ, SNHF (Société Nationale d'Horticulture de France)



- Six animations en jardinerie d'une vingtaine de minutes chacune se sont déroulées en juin 2017 en concertation avec les enseignants. Elles ont été conduites par des membres de l'ABPBI avec les supports pédagogiques conçus par le groupe de travail (ABPBI, SNHF, FNMJ).
- À l'image des conférences organisées dans le cadre du projet Jardiner Autrement, des demi-journées de conférences dédiées au biocontrôle ont eu lieu.
- Une plaquette explicative est disponible pour le grand public. Elle est communiquée largement lors des différents événements organisés par la SNHF (conférences, colloques, salons, fêtes des plantes) ou dans les jardinerie. Elle est en ligne sur les sites des partenaires du projet.
- Dix fiches synthétiques présentant les solutions de biocontrôle disponibles ainsi que leurs mises en œuvre pour répondre à des problématiques communément rencontrées par les jardiniers amateurs sont rédigées et distribuées en complément de la brochure. Une version pour la diffusion informatique est en ligne sur les sites des partenaires. Elles sont aussi disponibles en ligne sur la plateforme Jardiner Autrement.



Les actions proposées constituent par ailleurs un complément important aux contenus déjà disponibles sur la plateforme Jardiner Autrement, plateforme officielle du plan Écophyto à destination des jardiniers amateurs, qui vise à sensibiliser les jardiniers et à promouvoir toutes les méthodes alternatives ou préventives permettant de se passer de pesticides de synthèse. ■

MERCREDI 17 JANVIER 2018 • 18H45

**CONFÉRENCE ET ÉCHANGES AUTOUR
DU BIOCONTRÔLE**

Les nouvelles pratiques
pour un jardinage au naturel

Soirée ouverte à tous et gratuite sur inscription www.snhf.org

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE
84 rue de Grenelle, 75007 PARIS M 12 Rue du Bac

Les projets techniques

HortiQuid

Yvette DATTEE, cheffe de projet

Dans le cadre de conventions de partenariat avec FranceAgriMer puis avec Val'hor, la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF) a constitué une base d'experts afin de répondre aux questions du grand public dans le domaine horticole, de manière indépendante et fiable. Le service « HortiQuid, le savoir au jardin », gratuit et accessible à tous, a ainsi vu le jour en juillet 2011. À ce jour, près de 150 experts (scientifiques, professionnels, amateurs éclairés...) se sont engagés bénévolement aux côtés de la SNHF pour répondre aux questions des jardiniers amateurs et, depuis 2013, à celles des professionnels.

LE FONCTIONNEMENT D'HORTIQUID

Le service HortiQuid s'appuie sur différents outils permettant son bon fonctionnement : une nomenclature permettant le classement des questions et le positionnement des experts dans leur domaine de compétences, une charte de déontologie à destination des experts et enfin des conditions générales d'utilisation d'HortiQuid, à destination des utilisateurs du service. Le service s'appuie également sur trois interfaces spécifiques :

- une « interface utilisateur » publique, sur laquelle les internautes peuvent consulter les réponses capitalisées et poser leurs questions ;
- une interface de gestion du service (nomenclature, base d'experts, mails automatiques...) et de modération des questions et des réponses ;
- une « interface experts » personnalisée, sur laquelle chaque expert prend connaissance des questions qui lui sont envoyées, peut demander des précisions et rédiger sa réponse.

DÉPLOIEMENT ET AMÉLIORATION DU SERVICE

Initialement mis en ligne sur www.jejardine.org, HortiQuid était également accessible sur le site www.jardiner-autrement.fr pour les questions relatives à la réduction des pesticides au jardin, également animé par la SNHF. Ce déploiement s'est inscrit dans le cadre du plan Écophyto, avec le soutien de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et des Ministères en charge de l'environnement et de l'agriculture. Après un an d'existence, il a été constaté

que le service - initialement dédié aux jardiniers amateurs, enseignants et étudiants - était également utilisé par des professionnels de l'horticulture et du paysage : producteurs, entreprises du paysage... Mi-2013, avec le soutien de FranceAgriMer et de Val'hor, le service a ainsi ouvert sur le site web de l'interprofession : www.valhor.fr. En 2014, dans le cadre d'un partenariat entre la SNHF et Le Figaro portant sur la création d'une rubrique dédiée au jardin sur leur site web, le service HortiQuid a également été déployé sur www.lefigaro.fr.

En 2016, une refonte du service a été réalisée afin de le moderniser et de le rendre plus intuitif à la fois pour les internautes, les experts et le modérateur.

Les objectifs de cette refonte sont multiples :

- faciliter la consultation des questions/réponses déjà existantes grâce un moteur de recherche intelligent ;
- réduire les délais de réponse grâce à une répartition automatique des questions aux experts ;
- améliorer les échanges entre les experts et les internautes ;
- un site responsive design pour un usage sur tablette ou mobile.

Cette nouvelle version du service, accessible depuis janvier 2017 sur le site www.hortiquid.org, peut être déployée facilement grâce au développement d'un *widget* permettant la publication des questions/réponses, les questions posées étant toujours gérées sur l'interface d'administration par la SNHF. Le premier partenaire à en avoir bénéficié est l'association Jardinot qui a publié ce *widget* en avril 2017.

Suite à la mise en ligne du nouveau service, et afin de garantir une utilisation optimale et au plus près des besoins du public, une application mobile a été développée. Celle-ci est disponible gratuitement pour Android (via Google Play Store) et iOS (via Apple Store). Cette application offre toutes les fonctionnalités du service sur les tablettes et smartphone.

L'année 2017 a mis en évidence des difficultés liées au nouveau fonctionnement, particulièrement en ce qui concerne la modération automatique (c'est-à-dire avec attribution automatique des questions posées aux experts concernés en fonction du classement choisi par l'internaute). En effet, les internautes ne classent pas toujours leurs questions dans



la ou les catégories plus adaptée(s), d'autre part, la nomenclature n'est pas assez fine pour assurer une modération automatique efficace car chaque question peut faire appel à plusieurs compétences (par exemple connaissances en santé des plantes ET en arbustes d'ornement). Il est donc nécessaire qu'un modérateur fasse l'intermédiaire et sélectionne lui-même les experts de la base les plus à même d'apporter une réponse pertinente. La modération se fait donc à nouveau *a priori* depuis le printemps 2018. D'autres correctifs ont été apportés notamment plus d'informations dans les mails automatiques à destination des experts.

MUTUALISER ET CAPITALISER LES CONNAISSANCES

Toutes les réponses sont capitalisées sur : www.hortiquid.org, quelle que soit leur origine (site HortiQuid, sites partenaires et application mobile).

Depuis l'ouverture d'HortiQuid, la SNHF publie dans chaque numéro de la revue *Jardins de France* des articles correspondant aux interrogations principales et récurrentes du grand public, identifiées dans les réponses capitalisées. Dans la version papier de *Jardins de France*, ont ainsi été publiés des articles sur les plantes invasives, la pollinisation et fécondation chez les arbres fruitiers, le compost... Dans sa version électronique, www.jardinsdefrance.org continue à proposer des approfondissements de réponses en accès gratuit dans sa rubrique « Paroles d'experts ».

UNE BASE DE DONNÉES RICHE, FIABLE ET TRÈS VISITÉE !

Depuis ouverture, plus de **1 450 questions** ont été posées sur les sites et traitées par le modérateur, dont **149 sur l'année écoulée**. Le délai de traitement (modération, réponse des experts) depuis la refonte du service est en moyenne de **8 jours**. Les thématiques les plus fréquemment abordées par les internautes sont les techniques horticoles (28 % : travail du sol, paillage...) et la santé des plantes (46 %). Les plantes les plus concernées sont les arbres et arbustes d'ornement, ainsi que les plantes potagères et fruitières.

Environ **1 100 questions** et leurs réponses sont à ce jour capitalisées sur le site www.hortiquid.org dont certaines ont été consultées des milliers de fois, ce qui montre bien l'intérêt de la capitalisation des réponses sur le site. Nombre d'amateurs et de professionnels ont ainsi certainement trouvé réponse à leurs interrogations.

Sur la présente mandature, entre juin 2015 et avril 2018, ce sont 403 questions qui ont été posées et 342 réponses qui ont été publiées ; les catégories les plus représentées sont à nouveau la santé des plantes et les techniques horticoles avec des questions portant en majorité sur des arbres et arbustes d'ornement ainsi que les plantes potagères/fruitières. ■

Rapport Financier

Alain GÉRARD, trésorier

DES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2017	2016	2015
Loyers immobiliers	1 028	1 020	1 019
Subventions et Partenariats	301	230	312
Voyages organisés	144	144	124
Cotisations	61	67	64
Activités diverses horticoles	34	38	32
Produits divers	18	15	40
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 586	1 515	1 591

Les produits d'exploitation marquent une stabilité durant la mandature.

DES CHARGES D'EXPLOITATION

	2017	2016	2015
Achats sur voyages organisés	134	130	110
Achats et charges externes	771	668	713
Impôts et taxes	75	70	76
Charges de personnel	528	553	543
Dotations nettes amort. et Prov.	95	82	93
Divers	-20	-7	-1
CHARGES D'EXPLOITATION	1.582	1.496	1.534

Les charges d'exploitation sont en légère augmentation sur la mandature. L'année 2017 a été marquée par plusieurs dépenses exceptionnelles :

- Des charges de communication en augmentation dues au projet de vidéo MOOC pour 60 k€ (financé par une convention avec l'Agence française pour la biodiversité) ;
- Le coût du colloque scientifique et de l'assemblée générale à Bordeaux pour 55 k€ ;
- Le coût des voyages plus élevé en 2017 mais qu'il faut rapprocher aux recettes de ces mêmes voyages en augmentation ;
- Des dotations nettes qui augmentent avec l'immobilisation de la bibliothèque à partir du 01/09/2017 ;
- Enfin, une régularisation de cotisations a été versée à la MSA, suite à une erreur de calcul en défaveur de la SNHF.

DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	2017	2016	2015
Produits d'exploitation	1.586	1.515	1.591
Charges d'exploitation	-1.582	-1.496	-1.534
Résultat d'exploitation	4	19	57
Dons et Mécénat	65	34	35
Résultat financier	2	6	9
Résultat exceptionnel	-2	-1	154
IS	-16	-22	-70
Résultat net	53	36	184

Le résultat 2015 était augmenté d'un remboursement en faveur de la SNHF de taxes locales pour 153k€. Le résultat était de 31 k€. Le résultat d'exploitation (hors charges non décaissables) reste stable.

Durant la mandature, la gestion a été rigoureuse et saine. Cette gestion laisse des marges de manœuvres budgétaires appréciables pour les années à venir.

ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE

	2017	2016	2015	Cumul
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ	53	-53	359	359
Résultat net	53	36	184	273
Dotations Amortissements	95	89	86	270
Utilisation des fonds dédiés et subventions	-30	-11		-41
Variation du fonds de roulement	-65	-167	89	-143
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-123	-342	-154	-619
Acquisition d'immobilisations	-123	-342	-154	-619
<i>Dont salle de lecture</i>				-338
Cession d'immobilisations				
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-47	104	8	65
Augmentations des fonds dédiés			20	20
Variation des dépôts loyers	5		-2	3
Emissions d'emprunts	0	150	20	170
Remboursements d'emprunts	-52	-46	-30	-128
ÉVOLUTION DE TRÉSORERIE	-117	-291	213	-195
Trésorerie d'ouverture	1 222	1 513	1 300	1 300
Trésorerie de clôture	1 105	1 222	1 513	1 105

La trésorerie a diminué alors que la mandature a été marquée par les travaux de la nouvelle bibliothèque dont un tiers a été financé sur fonds propres.

Le besoin de fonds de roulement est quasiment nul.

VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

Le bénévolat peut se définir comme le concours apporté par une personne à l'organisation, l'animation ou encore le fonctionnement d'un organisme sans but lucratif, en dehors de tout lien de subordination. Il doit s'agir d'un engagement libre sans contrepartie de quelque nature que ce soit. Le bénévolat doit se distinguer du salariat et du volontariat associatif.

La démarche de valorisation du bénévolat au sein de la SNHF tend à mettre en avant le temps consacré par tous les bénévoles à l'accomplissement des projets. Cette valorisation sera intégrée dans le budget de la SNHF et rentrera en ligne de compte dans les demandes de subventions auprès des institutions publiques par exemple.

Il est proposé, à compter du 1^{er} novembre 2017, de valoriser le bénévolat à la SNHF et d'utiliser les formulaires type afin de comptabiliser le temps passé.

Il n'existe pas de méthode unique de valorisation des heures de bénévolat. Parmi les différentes solutions proposées, il a été retenu une méthode simple.

Étant donné la diversité des formes de bénévolat, il est créé 3 grandes catégories qui regrouperont elles-

mêmes toutes sortes de tâches :

- les fonctions d'exécution non qualifiée : transports, déplacements, accueil, ouvriers, manœuvres...
- les fonctions d'encadrement nécessitant une compétence : coordination, formation, responsabilité d'équipe, recherche...
- les fonctions d'expertise : expert consultant dans le domaine concerné par le projet, comptable, auditeur, rédaction de texte,....

On pourra ajouter à cette troisième catégorie les fonctions relevant de la gestion et de l'administration de l'association (membres du bureau, participation au conseil d'administration).

A noter qu'il est d'usage de ne pas valoriser le bénévolat "de direction" qui fait partie de l'engagement des dirigeants

A chacune de ces fonctions est attribuée une valeur horaire :

- 1 fois le Smic pour les fonctions d'exécution,
- 2 fois le Smic pour les fonctions d'encadrement,
- 3 fois le Smic pour les fonctions d'expertise.

La faible période de collecte de données ne peut pas permettre de communiquer de chiffres précis. ■



Société
Nationale
d'Horticulture
de France

84, rue de Grenelle
75007 PARIS

01 44 39 78 78

www.snhf.org • info@snhf.org

Reconnue d'utilité publique par décret du 11 août 1855
Reconnue d'intérêt général depuis le 5 octobre 2012